

Nous vous demandons l'urgence pour introduire deux-points: un point d'octroi de subsides, prise de connaissance du procès-verbal du comité d'accompagnement du douze, du six 2024, c'est un point de la ddu et un point qui concerne le remplacement de monsieur vandamme à citydev. On avait pour cela désigné monsieur Jean. Malheureusement, il nous revient de citydev que nous devons envoyer un nerla done. Est-ce que je peux avoir l'introduction en urgence de ces points? Ok, je vous remercie. Monsieur le bah m'a appris qu'il avait retiré l'interpellation vingt-quatre et et nous sommes à la recherche de la réponse pour le groupe ptb, un membre est absent et demande qu'on puisse faire lire par quelqu'un d'autre son intervention. On va interroger parce que, dans le règlement d'ordre intérieur, nous trouvons rien à ce sujet. À priori, moi, je ne pense pas que ce soit possible. Mais on va, on va vérifier et l'ordre du jour appel la question d'actualité de monsieur la nous allez y, monsieur le, ca nous!

Oui.

Préparer les affaires.

La parole est à vous.

Qu'ils s'affichent là, ils peuvent.

Monsieur Helene boche, vous pouvez prendre la parole pour une motion d'ordre attendez, je vous donne la parole.

Chez l'affiche maintenant.

Oui, mais merci. Madame la présidente, vous savez qu'il est prévu dans la nouvelle loi communale qu'on ne peut pas manifester à l'intérieur de l'enceinte du conseil communal. Moi, ça me dérange pas que les autorités syndicales et les personnes ne soient là, mais ils ne peuvent pas avoir de tract ou de banderole, etc, et je trouve que c'est pas correct. Ou on fait comme on faisait d'habitude on leur donne la parole avant le conseil, de telle façon qu'ils puissent adresser à l'assemblée ou on leur demande de retirer leurs leurs affiches. Merci.

Mais écoutez, je, je pense, attendez juste une seconde. Il est assez simple de répondre, c'est-à-dire qu'il ya une interprétation sur votre sujet à l'ordre du jour du conseil, et je propose tout simplement que vous laissiez vos pancartes et que vous attendiez que l'interpellation est lieu. C'est évidemment le plus logique dans ce cadre, pour que vous puissiez, je vais, je vais, je vais vous demander, s'il vous plaît, de respecter. Monsieur adlan. C'est effectivement une prise en note. Monsieur le, qui est l'ancien président du conseil, vous rappeler les règles dans cette enceinte? Moi, je vous propose tout simplement d'attendre puisque il y a un conseiller qui amène votre sujet, d'attendre que ce sujet soit abordé de manière calme et normale, et je pense que cette proposition devrait vous agréer. Je vous propose simplement de baisser vos pancartes et de rester assis et d'attendre que le conseil puisse prendre votre interpellation. D'accord mais ce que vous souhaitez? Monsieur dela, ce que vous souhaitez, nous avons un trouble dans la séance. Je vais demander, je vais demander d'interrompre la séance. On va suspendre la séance. Merci.

Merci, madame la présidente, avant de vous poser ma question, ma question d'actualité pardon, je tiens à vous signaler qu'une fois de plus, vous n'avez pas le crm, que votre majorité ne suit pas le coram. Nous sommes ici pour essayer de vous aider à continuer à gérer cette commune. Avant que nous sombre définitivement dans la présidente, je voudrais vous questionner en tant, évidemment, que bourgue

bourgmestre, mais aussi en tant que la personne qui avait en charge la responsabilité de la gestion de nos écoles. Bis répéta de nouveau: la presse parle de Melun, qui est en particulier de l'école six, avec un incident qui aurait pu virer au drame. C'est le deuxième qui se déroule dans cette école. Je rappelle qu'il ya quelque temps, nous avions ici, au sein de ce conseil communal, de nombreux parents de l'école six qui venaient se plaindre du fait qu'il n'y avait pas suffisamment de sécurité, que les portes d'accès vers l'extérieur qui étaient en panne, n'était pas sécurisé, de rester ouverte, qu'on a retrouvé un enfant de quatre ans et demi au bord du canal et qu'il a été sauvé par une personne qui passait la semaine dernière. De nouveau, nous avons quatre enfants, moyenne d'âge neuf ans, qui ont quitté l'établissement scolaire pour se rendre dans les caves du bâtiment et qui, pendant plus de 30 minutes, ont erré dans le noir absolu, sans que personne ne s'en rendre compte. Je sais que, comme cette école là, mais aussi d'autres il y a un déficit de personnel de surveillance. D'ailleurs à plusieurs reprises, des syndicats nous ont rappelé qu'il manquait du personnel et je voudrais connaître les circonstances de cet incident. On parle d'une porte qui était en panne et les parents, ainsi que les responsables de l'établissement scolaire vous ont alerté il y a quelque temps déjà et qu'aucune mesure n'a été prise, que c'est une situation qui se répète une fois de plus. Je voudrais savoir qu'est-ce qui s'est passé, quelles sont les mesures que vous avez prises et qu'est-ce qui fait que, de nouveau, on revient avec les mêmes problèmes dans cet établissement là. Je vous remercie pour vos réponses.

Merci pour votre question. On a été averti de cet incident qu'une semaine plus tard, parce qu'un des enfants a raconté à sa maman que le groupe des quatre petites-filles de cinquième primaire avait fait une bêtise et c'était échappé de l'école cet incident a pris place le jeudi six juin, pendant le temps scolaire que une classe de cinquième primaire était partagée parce que l'institutrice était absente pour répondre directement à votre question sur le défaut personnel. On avait à ce moment là cette institutrice absente et sa classe partagée, mais par contre, plusieurs animateurs et animatrice était présent et l'activité proposée était du basket à l'extérieur dans ces conditions, à la demande de leurs parents, deux filles qui souffraient allergie était assises dans le hall d'entrée c'est le dispositif habituel qui a été mis en place à la demande des parents lorsqu'il ya un temps à l'extérieur de l'école à cette période de l'année pour ces deux fillettes, deux autres filles du groupe extérieur sont rentrées et quatre elles sont descendus. C'est si vous connaissez l'école c'est quand même un très long escalier. Elles sont descendus dans la salle de sport qui n'était pas utilisé à ce moment là. À cet endroit se trouve une porte de secours qui amène dans les caves des logements qui sont attenant à l'école le problème, une porte de secours. Je pense que vous connaissez le principe, c'est qu'une porte de secours s'ouvre dans un sens mais ne permet pas l'entrée dans l'autre sens. Et du moment qu'elles étaient partis à l'aventure explorer ce qu'il y avait derrière la porte de secours, ces quatre fillettes ne savaient pas revenir en arrière. Elles ont expliqué avoir tirer leur plan pour ressortir de ce bâtiment et avoir fait un deux coins du du pâté de maison et être rentré dans l'école sans que personne ne s'en aperçoivent, ce qui est effectivement très interpellant. Mais c'est ce qui est rapporté par les petites-filles. Évidemment, lorsqu'on a été alerté immédiatement, le directeur de l'instruction publique est une responsable du service de l'Accueil extra-scolaire, puisqu'on pensait que ça s'était passé durant le temps de l'Accueil extra-scolaire. Au final, ça s'était passé dans le temps scolaire, se sont rendus sur place. Ça, c'était le douze juin, quasiment une semaine après, et on rencontrait le directeur de l'école et la coordinatrice de l'Accueil extra-scolaire. Ils ont refait le trajet parcouru par les élèves et on peut constater qu'effectivement il y avait moyen de sortir par cette porte. En réalité, normalement, les enfants, vous vous en rendez bien compte dans le récit, n'aurait pas dû être seul dans la salle de gymnastique et que personne ne s'était rendu compte de cette situation. On a pu ensuite refaire le le, le contexte, le contexte étant cette histoire de basket-ball dans la cour, avec plusieurs animateurs

animatrices et le fait que personne ne s'était rendu compte que les quatre petites-filles étaient sorties. Le lundi 17, une réunion nouvelle a eu lieu avec la direction de l'école l'Accueil extra-scolaire et les propriétés communales, à l'initiative du directeur du service de l'instruction publique. Le responsable du cppt c'est également rendu sur place avec un technicien du service de la gestion des bâtiments pour faire ces constats. L'objectif en impliquant l'ensemble des intervenants, était de trouver une solution globale et durable adaptée au lieu et à l'activité scolaire et extra-scolaire, puisqu'il n'est pas faux de dire que la porte de sortie nous a déjà préoccupée par le passé. Ce qui est revenu en ce qui concerne la porte de sortie, c'est que, malheureusement, la porte de sortie, vu sa conception ici, ne s'agissait plus d'un problème de de de fermeture par le système de de verrou, mais bien du fait que les parents avaient pris l'habitude de la laisser entre ouverte. Parce qu'on comprend qu'étant donné qu'il faut franchir un espace assez important pour aller chercher les enfants à l'intérieur le fait de devoir à chaque fois sonner pour entrer et sonner pour sortir gênait certains parents. Et cette porte n'était ne fermer plus correctement lorsqu'elle n'était pas ouverte avec une certaine amplitude. Et certains parents avaient pris l'habitude de la laisser entre ouverte. Vous m'avez demandé ce que nous avons fait. Nous ont fait deux choses: un entretien complet de la porte avec un nouveau système de ressort adapté, un dispositif qui est complété par un affichage demandant aux parents de s'assurer que la porte soit bien fermé et de ne pas la laisser entre ouverte. Vous allez entendre maintenant, si vous êtes en relation avec les parents, un certain nombre d'entre eux qui vont aller parce que la porte se referme, et effectivement, ils vont devoir sonner, parce qu'on a rajouté, si vous voulez, un bras de rappel supplémentaire. Il y avait un bras de rappel, mais qui permettait qu'encore avec une certaine manière de mettre la porte, la porte reste ouverte. Ici, la porte ne pourra plus rester ouvert. Le bras de rappel va systématiquement chaque fois la rappeler et c'est une solution. À priori, elle ne sera plus facilement entre ouverte. Hors tant scolaire, la commande se fera par un téléphone portatif, avec un ouvre porte qui permettra de pouvoir ouvrir à distance, mais il faudra sonner. Et pour finir, en ce qui concerne la porte de secours, vous imaginez bien que nous ne pouvons pas condamner la porte de secours et nous nous sommes trouvés avec finalement, une solution qui est celle d'avoir un boîtier avec accès à une clé de la porte de ce cours. Mais vous vous rendez compte que, bien sûr, si des actionnent ce boîtier, ils peuvent toujours sortir, le but de la porte de secours étant bien d'éviter que, la salle de gymnastique étant en sous-sol, on ne puisse pas s'échapper en-cas de feu. Ce dispositif est désormais opérationnel et on compte qu'en cas d'évacuation l'encadre rend dans la salle de sport pour casser la vitre, récupérer la clé et permettre aux élèves d'évacuer en toute sécurité. J'espère que ce dispositif nous donnera les garanties suffisantes de ne plus avoir ce type de mes aventures, ce que je voulais vous répondre.

Merci pour vos réponses. Une petite réflexion par rapport à ce que j'ai pu entendre. Évidemment, c'est très bien que des enfants, par nature, ça peut être imprévisible, mais il y a quand même la question de la surveillance. Et moi, je voudrais attirer votre attention. D'abord ça fait deux fois qu'on évite un drame, même si la deuxième fois, c'est moins grave que la première fois. Dans cet établissement scolaire. Là, à plusieurs reprises et Syndicats se sont exprimés ici, devant nous pour tirer la sonnette d'alarme en terme d'encadrement il y a pas suffisamment de personnel d'encadrement dans nos écoles. Moi, je me fais le relais de ce que j'entends de ce que je peux lire dans les rapports et en termes de solutions techniques, il aurait été peut être intéressant d'explorer la possibilité de mettre une alarme sur les portes de secours. Lorsqu'on les active, il y a une arme qui se déclenche, ce qui pourrait attirer l'attention du personnel de l'établissement scolaire, parce que mettre une clé, je pense que n'importe quel enfant peut accéder à cet clé qui a 100 la vitre. J'espère que ça ne passera pas, mais on l'a vue sous d'autres sur. Malheureusement, c'est très compliqué de pouvoir

maintenir un système pare dans un établissement scolaire. J'espère que ce sera la dernière fois qu'on devra aborder ce type d'incident ici, au sein de ce conseil communal, et que toutes les mesures se seront prises pour éviter que cela se répète. Merci pour vos réponses.

Merci, le point suivant à l'ordre du jour, c'est la déclaration des emplois vacants, d'une part, le point un en promotion sociale et, d'autre part, le point deux en enseignement secondaire artistique à horaire réduit. Est-ce que je peux avoir l'unanimité sur ces points? Je vous remercie. Ensuite, nous avons un point qui concerne la désignation à titre temporaire d'une fonction de direction à l'école quinze, les lutins du petit-bois. Vous savez que madame Antoine, notre directrice, est absente depuis le huit janvier. Elle le sera jusqu'à la fin de l'année scolaire. On a fait une désignation temporaire depuis le onze mars, mais aujourd'hui, nous ne sommes pas sûr que la direction sera de retour à la rentrée scolaire et nous préférons anticiper un éventuel non-retour et déjà faire valider un appel à candidature pour une désignation temporaire, aussi bien par la copalogue que par le conseil communal. L'appel ne sera diffusé ensuite que si est seule. Si madame Antoine prolonge son absence, et c'est une mesure de précaution administrative, l'appel ne sera pas diffusé. Si madame Antoine peut revenir, ce que je souhaite, évidemment. Est-ce que je peux avoir l'unanimité sur ce point? Je vous remercie. Le point suivant concerne la convention que fait notre service PSE pour pouvoir utiliser le logiciel de gestion ms plus, et c'est le logiciel qui remet à jour ces conventions et pour lesquelles nous avons besoin d'une nouvelle signature. Est-ce que vous êtes ok? Je vous remercie. Ensuite, on va vers un point qui va vous présenter, madame Rs, qui est, dans l'enseignement néerlandophone, une fusion entre de malone caches et de ver livre de vol Morris.

Cela ouvre striker qui intégrer un battue ou une activité for kinder du sens local sur vraiment facile de partners sterk Berten salle de vie, de walking ensembles reste de fusil tant aborde les potin parmi optimalisation open BTS prend un local esprit perspective vernin forme de toi et de vous, de Berg de statut. Merci.

Et de en vrac a mener la nous.

De la.

Label qui va fusionner, c'est donner un petit mot: Olice, on connaît, mais l'autre c'est une, ce bel communal.

Oui, juste avoir un peu: est-ce que votre question est terminée? Parce que c'est pas un dialogue, la question? Ok, merci, monsieur de bloc.

Est-ce que on maintient tout le personnel actuel? Et vous avez parlé de d'échelles d'économie qu'est-ce que ça représente précisément? Et puis des avantages? Ou baroque, je pense, ou salariat, c'est lequel?

Madame Raïs.

Aider en solide.

En France, on tient tout le personnel. Effectivement, il s'agit d'une fusion. On va réunir nos forces et on est en train de travailler sur les contrats de travail, etc, mais c'était une priorité de pouvoir garder tout le monde. Il n'a jamais été question de faire d'économie à ce niveau là. Lorsque je parlais davantage, c'est que les contrats, ils auront plus davantage que qu'ils avaient auparavant. C'est ce qu'on a constaté en comparant les contrats qu'ils avaient et pour le reste. Monsieur nous me demandait

s'ils ne connaissaient pas. Vous voyez, oxfam, juste à-côté de leur livre de vol, c'est assez connu. Je me disais bien que si je vous mentionnais le lieu, ça allait vous dire quelque chose. Ils sont implantés dans plusieurs implantations de notre tament relance également. Ils sont assez connus sur Molenbeek et le fait de travailler, de fusionner, on sera en quelque sorte plus fort, plus fort, pardon, et on centralise nos forces pour pouvoir couvrir tout le territoire à Molenbeek. C'est ça, c'est ça, mais on fusionne et c'est pour ça qu'on demande un changement de statut et qu'on a trop réveillé pendant des mois pour que cette fusion soit effective. Il y a plusieurs réponse, plusieurs représentants qui seront représentés tout à fait-tout à fait. Il faut en équilibre à ce niveau là. Je vous remercie.

Puis avoir l'unanimité sur ce point? Merci beaucoup. On va sur un point, le point six, qui est retiré à la demande des services. On est sur le sept: un marché de travaux relatif à la construction d'une crèche, de la maison de l'enfant et d'un point de consultation de Kinda. Hein, ça, c'est le le contrat de quartier durable autour du parc de l'ouest il s'agit des documents de marché. Je suppose qu'il n'y a pas énormément de questions. Est-ce que je peux avoir l'unanimité là-dessus? Merci? Toujours des documents de marché. La transformation de deux bâtiments, qui est de l'industrie c'est le projet de l'école de cirque, et des ateliers et bureaux pour cyclo collaboration entre la commune et beliris autour de la grande halle dans le cadre du contrat de quartier petite scène. Je peux avoir l'unanimité. Allez y.

Oui, j'avais vu dans l'article deux que les dépenses étaient couvertes intégralement par deux subsides. Pourtant, à l'article trois, on indique de couvrir 1 million € par entre vous voulait savoir pourquoi et quel était le surcoût éventuel?

Merci pour votre question, monsieur de bloc.

Est-ce qu'il ya des coûts pour la commune sur cette initiative ou ce projet à long-terme, des cours récurrents pour l'entretien quoi que ce soit de cet infrastructure ou du personnel, ou peut être qu'on siège, des coûts qui sont liés à Sala?

Merci pour votre question, monsieur le canon.

Mais ma question était double. La première, elle rejoint celle de mon collègue concernant le million € qui va être empruntée, parce qu'effectivement quand on lit bien la de libé, on parle d'Un subside intégral. Et je voudrais savoir: est-ce qu'il va y avoir un engagement de la commune au niveau de l'accompagnement de ces projets, en personnel ou en moyen autre? J'en profite qu'on parle de l'école du cirque. Est-ce que l'école du cirque va s'installer dans ces infrastructures, parce qu'il ya aujourd'hui sur le site de l'ais énormément de nuisances liées, liées aux activités nocturnes organisées par l'école du cirque ou les autres associations qui occupent le site? Je voudrais savoir si l'occupation temporaire du site de l'aise prendra fin lorsque les travaux sur, dans le cadre ce projet de la petite scène seront terminés. Merci.

Vous nous voyez en train de discuter, parce que c'est pas ça qu'on a dans nos notes. Effectivement, on va vérifier, on va mettre ce point entre raquettes, parce qu'on a une question. Nous aussi, en vous entendant, on va interroger l'administration madame Raïs, vous demander ce qu'il en est. On ne le retire pas à ce stade. On va vérifier pour essayer de répondre à la question. Merci à tous pour vos questions et madame Raïs a noté: vous avez noté les questions à des conseillers. On revient sur ce point plus tard lorsqu'on a la réponse de l'administration pour ne pas vous raconter des choses qui ne seraient pas justes, je vous propose de passer au point neuf. Il s'agit via la centrale d'achat créat, de pouvoir faire un certain nombre d'entretiens dépannage de nos installations. Je ne sais pas si vous avez des questions par rapport à ça. C'est une

manière, évidemment, d'être beaucoup plus rapide dans les réparations dans nos bâtiments communaux. Monsieur de bloc.

Quel est le critère pour dire: ok, on va vers un marché public? Je pense que c'est un grand marché public. Est-ce qu'il ya des éléments de cet entretien qui pour lesquels on profiterait pas d'avoir du personnel propre? On a quand même pas mal de d'installation je pense, sur la commune, dans les logements de la commune, peut être en partenariat avec même le logement, ou peut être est-ce qu'on ne peut pas le faire avec le propre personnel et investir là-dedans.

Yat il une autre question? Monsieur le, ca nous.

Je rejoins un peu mon mon collègue d'éric de bloc. Je suis un peu intrigué, parce que c'est quand même un marché public qui fait à-peu-près 450, 0€ TVA comprise. Quand on connaît le coût de la masse salariale et d'Un équivalent temps plein dans dans ce secteur, en imaginant que 50 % correspond à l'acquisition de marchandise, on pourrait aisément engagé cinq personnes à temps plein sur une année avec ce budget là. Je sais que nous avons aussi un certain nombre de plombiers et de chauffagistes. Ce serait intéressant qu'on me disent combien de personnels est opérationnelle dans ces domaines là: électricité, sanitaire et chauffage.

Merci vos réponses, monsieur Ben sala.

Je vous remercie. Madame la présidente, mes interrogations sont également, je suis quelque peu étonné aussi de voir dans l'article un qui est d'éventuel traitement des autres piscines. À ma connaissance, il y a déjà des sociétés qui s'occupent de ça. C'est vraiment une interrogation. Par rapport à ça et le personnel existant, la commune pourrait se charger de pas mal de ces tâches. Ça nous permettrait également de faire des économies ou pouvoir éventuellement engagé pour, de manière générale, un permettre la possibilité d'avoir des emplois disponibles et de la possibilité de pouvoir permettre d'avoir un service spécifique à ce type de problématique. Je vous remercie.

Merci, madame Raïs.

Je vous entends bien, mais je vais vous décevoir à ce niveau là. Lorsqu'on parle le nombre de chauffagistes et de plombier que la commune dispose, moi, je vais vous dire sincèrement, je n'en dispose qu'Un seul des chauffagistes, qu'il ya vraiment les compétences qui se disposent des qualificatifs nécessaires. Lorsque je lance des appels à candidature pour pouvoir recruter des chauffagistes plombier, ça me prend plus de un an pour pouvoir rassembler le nombre de candidats et finir par un échec total. Je n'arrive pas à engager des chauffagistes, ni des plombiers, ni des personnes dans ce corps de métier là. Il faut savoir que si on passe par ce marché là, via ce service créat, c'est pas pour rien. Vous vous êtes certainement aussi certains que nous avons. Vous êtes au courant que nous avons plein de problèmes au niveau de chauffage et plusieurs sites se plaint de ce genre de problème. Et si on veut avoir un service de qualité, nous sommes dans l'obligation de pouvoir passer par des sociétés qui puissent assurer et nous fournir un travail de qualité. Et malheureusement, avec un seul chauffagiste sur le site, je ne peux pas faire des miracles.

Moi, je voudrais juste ajouter une précision qui a peut être échappé, c'est qu'il s'agit d'Un marché qui nous est accessible parce que nous avons adhéré à une intercommunale néerlandophone. S'occupent le CAP, vos services, et c'est quand même une émanation du service public. Ce n'est pas proprement parler une industrie ou un sous-traitant classique, c'est une une centrale d'achat pour la ventilation,

l'électricité les sanitaires, qui est tout à fait relié au domaine public. Monsieur Ben Sala, et puis, monsieur de bloc.

Très, très brièvement, beaucoup d'entre eux préfère travailler à leur compte parce que ça rapporte beaucoup plus. J'entends bien cette difficulté. Néanmoins, il y a la possibilité de pouvoir pas lier à ce type de difficultés. Chouette, très savoir quelles, quelles ont été les démarches entreprises pour pouvoir veiller à faire en sorte, les encourager à travailler pour notre administration, car, je le sais, de nombreuses communes dans notre belle région bruxelloise ont pu engager. Je propose que vous puissiez prendre contact avec certaines communes, telles que la ville de Bruxelles, pour pouvoir déterminer d'une stratégie visant à apporter une solution et engagé. Aujourd'hui, nous dépensons 467 0€ demain, on va devoir continuer dans cette démarche là et, encore une fois, financer pendant pendant un nombre d'années de mois conséquents. Le fait de pouvoir engager nous permettrait d'éviter des permettrais, dans un premier temps, des emplois et, dans un second temps, d'éviter de se retrouver à chaque fois à faire appel à l'extérieur qu'on a, je suis sûr, des personnes extraordinairement compétents dans notre escarcelle. Je vous remercie.

Sur le bloc.

Suite à votre réponse, est-ce que les tentatives de de trouver du personnel, est-ce que, parce que les barèmes, aujourd'hui, la commune, ne sont tout simplement pas suffisants pour attirer le personnel avec une qualification, est-ce que c'est ça la raison principale? Et puis, pour rebondir sur la réponse de madame, ou est-ce que cette centrale d'achat embaucher le personnel? Ou est-ce que c'est une centrale d'achat qui va vers un privé qui, quand même, fait le boulot? Je pense que c'était ça. La centrale d'achat est public, mais finalement, c'est quand même du privé. Je me dis: est-ce qu'on n'a pas intérêt à un peu mutualiser les demandes entre partenaires publics sur le territoire de Molenbeek, peut être avec des autres communes, pour justement dire: est-ce qu'ensemble on peut pas se créer un pôle d'investisseurs de techniciens, de de chauffagiste et peut être mettre les moyens pour, à un moment donné, il y avait la proposition d'une régie, une régie est peut être un peu plus flexible sur d'une série de choses. Est-ce qu'on n'a pas intérêt à aller vers des solutions qui, nous qui nous rendent pas dépendant du marché privé?

Bien écoutez, je pense que, moi, la seule chose que je peux vous dire de plus, parce qu'après il faudrait qu'on qu'on avance, c'est qu'on a quand même une centaine de bâtiments à la commune. On n'est pas un petit opérateur. Par contre, avec l'évolution technologique dans ces matières là, on n'a manifestement pas la possibilité de savoir intervenir sur des choses aussi spécifiques. Dans sans bâtiment différent, ça veut dire quoi? Ça veut dire qu'on n'a pas la même chaudière, les mêmes systèmes de ventilation, les mêmes systèmes électriques, les mêmes systèmes de plomberie dans tous les bâtiment, et ce sera jamais le cas de, de par la nature de notre patrimoine, et on a à la fois un volume de travail qui est trop élevé et pas assez élevé pour pouvoir se payer la maintenance type top de ce type de choses en interne. Et ça veut dire quoi? Ça veut dire aussi que c'est quasiment depuis toujours qu'on fonctionne comme ça, parce qu'on est dans un volume de services et une spécialisation de services qui peuvent pas vraiment être abordé autrement, et j'en suis désolé. Est-ce que vous voulez un vote sur ce sujet? Je peux avoir l'unanimité ok, merci beaucoup. Le point suivant, c'est une taxe sur l'occupation temporaire du domaine public. Je vais laisser monsieur van que les chemins des finances nous l'expliquer.

Ces deux taxes font suite. Oui, il y en a deux, il y a le dix et et le onze. Ces deux taxes font suite à ce qu'on avait parlé au budget. Oui, ces deux axes ont même déjà été discutées lors du budget. C'est des textes que nous avons adapté et ces montants

sont dans le budget. C'est sur proposition de la ddu. Il a été demandé au service des taxes de revoir ces deux règlements. Il a été constaté que les tarifs et tout n'étaient pas adéquat avec les coûts réels en ce qui concerne les règlements redevance et que les taux de la taxe dans la commune limitrophe était plus important. Le règlement redevance n'avait plus été modifié depuis 2017. Pour rappeler: une redevance doit être l'exacte compensation du service rendu. Les tarifs seront d'application à partir du premier juillet, puisqu'on ne le vote qu'aujourd'hui si vous avez des questions, je suis à votre disposition.

Merci, monsieur Valence, monsieur de bloc.

Oui, évidemment, quand on a des coûts réels liées à cela, je pense que c'est normal que la commune augmente effectivement le coût et ces taxes. Par contre, j'ai deux questions qui me font quand même hésiter. La première, c'est qu'on parle de contenir et ce genre de choses, et c'est les gens qui font des travaux. Et dans ce sens là, je trouve qu'on doit différencier, et plutôt motiver, je trouve, le petit propriétaire de faire les travaux et de ne pas nécessairement, quelque part, taxe la rénovation. Et est-ce que vous avez étudié la possibilité de faire une distinction entre les petits chantiers et le chantier, plus importante pour que, il y a une certaine progressivité possible dans cet axe et dans cette réglementation? Pour revenir, c'est quoi le coût réel? Et deux? Parce qu'un contenait qu'on place, c'est quoi le cours réel? Est-ce que c'est le placement juste des deux panneaux? Est-ce que ça vaut finalement? Sur le deuxième réglementation, il y a, je vois qu'il ya certains trucs qui augmentent, certains trucs qui restent stable et sont même pas indexés, et puis il y a certains taxes qui diminuent. Je trouve que c'est complètement contradictoire avec ce que vous venez d'expliquer est-ce que vous pouvez expliquer pourquoi il y a des des montants qui augmentent, reste stable, malgré une inflation de 10 % et même plus dans dans tout ce qui est bâtiment et puis ceux qui descendent? Merci.

Merci, monsieur de bloc, monsieur moi.

Merci, monsieur le président, monsieur le chemin, nous avons contesté en tout cas ces taxes l'année passée parce que ça touche un secteur essentiel que le secteur de la rénovation, de la construction. On voit à travers ces axes que vous touchez tout ce qui est rénovation de façade, notamment à travers le chauffage. Vous avez un coût de 3€ par mètre linéaire par jour, multiplié par un nombre de jours qui peut s'élever à plus de 30 jours pour une rénovation d'une façade. On est vraiment à des montants très élevés et, comme vient de dire mon collègue, on fait pas de distinction avec les grands, les grandes sociétés, les grandes, les grands propriétaires et les petits propriétaires qui veulent seulement rénover leur petite façade. Cette ce règlement tax vise également tout ce qui est cru. On voit que vous augmentez le montant de l'installation d'une rue à 123 € par jour par jour, multiplié par le nombre de jours d'installation c'est aussi un nombre, un montant important, qui peut dépasser les 10, 0€ pour 1 rénovation ou une construction. C'est des montants très importants. Il y a aussi tout ce qui taxe par rapport au lift, par rapport au déménagement, par rapport à des, l'installation des conteneurs de déchets et tout. Tout ça touche un secteur qui est un secteur essentiel. C'est dire ce que mob, quand sait très bien qu'on a beaucoup de logements à rénover, beaucoup de bâtiments doivent être rénover et que vous donnez pas de facilité à ces propriétaires pour qu'ils puissent améliorer les performances énergétiques de leur, de leurs bâtiments. Vous touchez malheureusement poche des Mambo. Vos continuer à taxer et ruiner les mon bois en context davantage. On l'a déjà fait l'année passée. On continuera en tout cas contester ces taxes, ces que vous augmentez par ailleurs. Merci.

Merci, monsieur, mais monsieur Kadous.



Merci, monsieur le président, monsieur les chemins des finances, une petite remarque. D'abord avant de évoquer ces différentes taxes, vous dites qu'elles rentreront, qu'elles seront effective à partir du premier juillet 2024 et dans les documents qui nous sont remis, je vois qu'on parle de 2025. Si vous regardez les, les colonnes sont reprises des différents montants, on parle de 2025. Donc là, il faudrait déjà nous éclairer sur le moment qu'on cela va débuté. J'aurais aimé avoir une présentation avec deux colonnes, avec le prix 2020, les montants en 2024 et les montants en 2025, pour qu'on puisse se rendre compte de la progression de cet axe. Et là, je rejoins mes collègues, en particulier mon collègue ma oui, les différents débats que nous avons eu ici, au sein de ce conseil, par rapport aux très, très nombreuses augmentations des textes, par rapport aux à l'augmentation du précompte immobilier, vous avez ruiné la commune et, une fois de plus, vous allez chercher l'argent dans la poche de nos contribuables, de nos habitants. Et il y a effectivement ici des montants qui sont astronomiques par rapport cette volonté, de la part de la commune, de soutenir, par exemple, la rénovation, la mise aux normes des appartements et des bâtiments. D'Un côté, on veut inciter on citoyen à rénover leur bien et, de l'autre l'Administration communale, qui dilapide les biens de la collectivité, augmente la pression financière sur ces mêmes concitoyens. Vous comprendrez que, pour toutes ces raisons, nous allons voter contre ce règlement de taxe, tout contre les deux règlements de taxe, parce qu'ici vite, véritablement, ce sont une fois de plus nos concitoyens qui sont pénalisés. J'attends de votre part, évidemment, des précisions, surtout par rapport à la première question que j'ai posée. Merci.

Merci, monsieur nous, monsieur Hélène bouche. Merci.

Monsieur achat, oui. Monsieur les chemins, vous avez fait allusion au fait que la taxe qui devait être, qui pouvait être demandée, devrait pas dépasser le cours de l'Opération ce qui signifie que quand vous parlez du placement des panneaux, etc, pour chantiers ou pour autre, théoriquement, vous ne devriez facturer que le coût du placement du panneau. Je sais que service travaille également avec la possibilité que les entreprises elles-mêmes, les panneaux, sont passés par la commune, à condition qu'ils aient fait la demande. Collègues, en ce qui concerne la taxe elles-mêmes de l'occupation et surtout principalement dans le cas justement des rénovations, comme l'a dit monsieur msa, oui, quand on prend le coût que ça peut générer pour le placement, pour les coups, vous allez devoir demander pour les, les échafaudages. Ça peut effectivement devenir très important. D'autre part, je me pose la question: est-ce que cet axe, dans ce cadre là, ne pose pas un problème d'équité dans le sens quand vous avez des immeubles qui ont une façade en retrait, ou vous avez une avancée de garage, ou ce genre de choses là? Théoriquement, sur ces façades là, vous n'avez pas de taxe qui s'applique puisque c'est bien l'occupation du trottoir qui est mise en cause. Et je me pose la question s'il n'y a pas un problème d'équité à ce moment là entre les deux types de propriétaires, et je crois que c'est quelque chose à creuser, et de mettre tout le monde à égalité. Ne pas faire payer cette taxe aux personnes qui sont avec une façade à flanc de trottoir. Merci.

Merci, monsieur Lambo, monsieur Ben sala.

Je vous remercie. Monsieur le président, cette proposition, je la trouve excessive et marque clairement d'une vision de vouloir renflouer les caisses de la commune. En clair, on n'est pas dans l'efficacité premièrement, l'augmentation d'un taux d'imposition de,5 % par an jusqu'en 2025 est une mesure clairement punitive. En tous les cas, je la sens comme ça, qui n'a absolument pas pour objectif de pouvoir apporter une amélioration de service, mais, de manière assez Claire, de renflouer les caisses. Cette augmentation automatique ne fait aucunement compte de l'évolution de la situation

économique locale. On sait très bien, on fait quand même partie des communes, voire la commune la plus pauvre du Royaume terme de capacité financière, et des entreprises et des particuliers. Deuxièmement, la complexité de la procédure autorisée d'autorisation avec des délais d'attente exagérées à mon sens, et une multiplication des demandes par voie électronique ou en personne, constituer un frein inutile aux activités économiques et aux dynamiques interne, inter preneur, entrepreneurial, pardon, de notre commune. Cette rigidité administrative est en contradiction totale avec les objectifs de simplification et de facilité, facilitation des démarches que nous devrions viser, telle que le souhaite également la région bruxelloise. Et, et il y a une, il y a un arrêté également, des explications qui avaient été transmises aux communes pour pouvoir justement faciliter tout cet aspect administratif. Visiblement, vous n'en prenez pas compte. Puis, troisièmement, la clarification forfaitaire de certaines occupations, comme les grues, les conteneurs sont, sans distinction de leur durée effective d'utilisation démontre une méconnaissance flagrante des réalités des chantiers et de besoins opérationnels des entreprises. Bien que l'exonération soit prévue pour certaines occupations d'intérêt général, elle demeure insuffisante et mal définie, créant des ambiguïtés susceptibles dans engendrer des litiges et des incompréhensions, ce qui nous mèneraient devant les tribunaux et, par dessus le marché, vous ferait perdre probablement ce qu'on ce que vous vous louez, ce que vous voulez gagner. En conclusion, ce projet de règlement, tel que propose, manque de vision et de pragmatisme. Il s'agit d'une mesure purement comptable qui risque de nuire à l'attractivité de notre commune et de décourager une initiative économique, une révision en profondeur et impérative pour adopter un cadre fiscal équilibré, juste et stimulant pour tous les acteurs locaux, et cela afin de nous permettre, à nous, molenbeekoïis, de sortir la tête de l'Eau et à forcer la commune de pouvoir être en équilibre. Je vous remercie.

Merci, monsieur mental est vote.

Et carole vrac existant tarifs en noir la car posent maintenant est de ok vers clotaire automatise zonder des coord vrac avec satin va par domaine using living blair repris contre le digital will clandestin burton, elle roro pop, t'as comme aussi contrôle de de contrôle, c'est de data Bt Com.

Tant que, monsieur le chemin, vous la parole.

Merci pour toutes vos questions. Je dis déjà que je ne répondrai pas à tout et que ma réponse va être assez courte pour plusieurs raisons. D'abord, ces règlements date déjà de facilement dix, quinze, 20 ans. Ici, ce qui a été fait par les services pour gagner du temps, c'est simplement modifier les tarifs. Vos remarques sont judicieuses. Je vais les transmettre aux services qui pourront réfléchir et pour, pour les suivants, ils pourront revoir les la taxe, comme vous l'avez suggéré, pour les terrils progressifs. Oui, c'est quelque chose que nous avons plusieurs textes pour avoir ce ce processus. Mais quand j'en parlais à un certain moment, mes collaborateurs des textes, on me parlait justement de ce problème qu'on qu'on ne taxe pas de de manière objectif, tous les, toutes les mêmes personnes. Dans ce cas là aussi, je je garde ce message que je ferais passer au service et je ne peux rien dire d'autre donc, merci pour passer au vote.

Monsieur Hélène, bah, vous avez le dernier mot et pas intervenu la première fois.

Monsieur le, hein, j'ai bien entendu votre réponse. Je vous remercie d'être positif dans l'idée une solution ou une proposition que je peux vous faire pour répondre aux remarques des services, c'est par exemple de dire que les deux premiers ou les trois premiers jours de dépôt d'Un contenir sont gratuits pour pour tout le monde, puisque

le problème, c'est un encombrement sur une longue période, à partir du moment où vous dépassez ce délai, que la taxe commence à courir à ce moment là. Mais ce qui permettrait à tout le monde, si vous avez des tas encombrant, devoir sortir à un moment donné et que vous avez besoin d'un contenant, de pouvoir le faire sans devoir payer une taxe à se faire. Merci.

Merci, monsieur le bah, je de la parole à monsieur maui.

Merci merci, monsieur le président. Si j'ai un deuxième point à rajouter, monsieur les chevins, c'est le fait que, d'un côté, on demande de citoyen de rénover leur parc, leur leur bâtiment et d'un autre côté, on les taxe. Il faut essayer d'avoir un petit peu un discours équilibré entre ce qu'on demande. Est-ce que ce qui ce qui fait par les citoyens un petit, une petite, une petite suggestion, peut être de supprimer en tout cas certaines taxes qui concernent le citoyen qui n'a pas vraiment beaucoup de moyens et qui essaye de rénover à tout casser, sans sa façade, de son bâtiment? Merci.

Merci merci, monsieur Ben sala, non pas moi, monsieur de blog.

Monsieur le chemin a commencé son explication en expliquant que les cours, ils ont changé. On a demandé quel coût réel. Est-ce que j'ai bien compris qu'on n'aura pas de réponse, mais qu'on devrait quand même voter le règlement?

Vous partez déjà dans le sens que vous allez voter.

Si je vous plaît, monsieur, monsieur le chat, monsieur, non, j'ai compris par ça. Il vous plaît aussi, vous parade.

Ouais.

Vous plaît, ça vous plaît, monsieur, dites, poursuivez, Pascal. Je vous demanderais: s'il vous plaît, laissons, monsieur peut faire.

Que dans ce genre de d'explication et de transparence de la part de monsieur le chef, on ne va pas pouvoir lui soutenir dans cette confiance aveugle dans ses calculs, ces explications? Impossible! Et puis, évidemment, les taxes plus progressifs, j'adore que monsieur embauche est créatif sur ce point là. Mais oui, c'est un peu l'essentiel d'une taxe progressive: qu'on taxe les les mêmes personnes, pas de la même façon, mais sur base de leur patrimoine, ou sur base, par exemple, certains, que les épaules les plus larges, par exemple. Ici, je trouve que c'est vraiment important. On doit faire une distinction entre les promoteurs, les promoteurs, les investisseurs, et je trouve le propriétaire qui habite son bien, vous d'avoir d'ailleurs vous le faites sur base du pri. La prime n'est pas donné à tout le monde. Non, c'est pas, c'est pas juste. Justement, une taxe progressive permet à être plus juste, parce qu'il ya des promoteurs qui sont blindés, vraiment, et qui vont faire des biens de bénéfiques. Sur certains projets, y compris des rénovations, avec des rachats, rénovation et revente, et une belle plus-value pour eux, sont gérés effectivement, ils auront, ils auront, à mon avis, une plus, une plus grande contribution à faire que le petit propriétaire, qui est difficile et qui avait ses moyens, rénove son propre bien. Oui, je suis d'accord que, effectivement, on va pas le traiter de la même façon et le Mr choisi de le faire de la même façon. Je suis vraiment pas d'accord.

Merci, monsieur le bloc, monsieur Ben sala.

Le Mr n'a rien avoir avec le Mr.

Ce que j'attends c'est pas une réponse comptable ou une réponse administration, mais c'est une réponse politique à cette problématique. Effectivement, pas mal de gru, pas mal de d'emplacement réservés pour ces grues. Mais effectivement, il serait peut être intéressant de pouvoir voir les grosses sociétés et les citoyens molenbeekoïses propriétaires leur seule habitation, bénéficier d'une éventuelle gratuité concernant l'aménagement de leur façade ou la réparation de leur toit. On sait, les montants sont très salé. Beaucoup d'entre eux, beaucoup de citoyens molenbeekoïses et même ailleurs, ont cette difficulté, justement due à cette notre salée. Ici, l'objectif n'est absolument pas de penser aux citoyens monue bois ou de distinguer le mon bois, c'est d'aller chercher, quoi qu'il arrive, un montant, un montant qui permettrait de pouvoir influencer les caisses. L'objectif principal pour moi, et je pense pour nous tous, le parce que nous avons tous cette ce point commun, c'est d'être moub, c'est de pouvoir apporter des solutions molenbek. Et là, en l'occurrence la gratuité visant à permettre au petit propriétaire de son immeuble de pouvoir avaler sa façade ou refaire son toi gratuitement, je parle de la mise en place de ces échaffaudage, serait pour moi ne serait ce qu'une mesure de justice sociale. D'après ce que j'ai compris, vous allez discuter avec vos votre service. Moi, je propose de reporter le vote en attendant que vous ayez un retour de votre service. Je vous remercie.

Merci, monsieur Ben, cela pour votre proposition, mais je vais proposer de passer au vote, s'il vous plaît. Puis j'ai avoir l'une a limité, mais j'essayais j'essayais mais on va procéder au vote. Madame, on n'est pas beaucoup. Est-ce qu'on peut avoir le vote, s'il vous plaît?

J'espère qu'on sera assez.

On part, on part, oui, oui, on va compter. Monsieur le ca, nous, on participe au vote. 24, 25, pardon, quatorze, oui, neuf, non, pardon! Voter. Nous avons 26, 26 présents. Non, non, mais c'est pas grave, c'est pas grave, quinze, oui, neuf. Nos deux abstentions, et le point est voté. Je vous remercie infiniment pour votre participation. Le point suivant, le point onze. Monsieur lin bouche vous avait tout expliqué. Je vous en prie, vous avez la parole. Continuer.

Non, je, je me suis abstenue, un petit peu au nom de tous mes collègues qui vous ont fait les mêmes remarques, un petit peu au nom de tous mes collègues qui ont fait les mêmes remarques, dans le sens que nous aurions pu voter oui, et nous voterons oui si vous aviez pris, comme la propose monsieur Ben sala, la décision d'éventuellement modifier le texte et de revenir au prochain conseil communal. Je sais qu'il est moins doux et que vous montez. Vous manquez l'augmentation du mois de juillet et du mois d'août mais ces deux mois là n'aurait pas fait la différence. C'est la raison pour laquelle je me suis abstenue, pour vous rappeler que vous aviez une porte de sortie. Merci.

Merci, monsieur le bouche, pour votre justification, je vous propose de passer au point onze, qui concerne une nouvelle taxe, une taxe encore: règlement, redevance relatif à la fourniture, au placement, signaux routier d'interdiction de stationnement, dispositif de sécurisation de voiries, de dispositifs intestin ement des gens heureux. Je veux propose de passer aux deux-points introduits en urgence. Madame la secrétaire, c'est ça, oui, oui, c'est indiqué, c'est ça. Donc, il y a eu deux-points introduits en urgence en début de séance, et le premier concerne département, infrastructure, développement humain, programme, triangle d'investissement 2022 2024. At il des remarques ou une explication? Madame, madame Raïs va vous donner les explications.

Connaissance du procès-verbal du comité d'accompagnement du douze juin 2024, il y a un listing de projets du programme tional d'investissement et vous avez des

questions, monsieur nous, à ce sujet. C'est juste une prise de connaissance. Je vous remercie. Non, il n'y a pas de faute, c'est une prise de connaissance. C'est un point en urgence qui a été introduit en début de séance, l'autre point.

Oui, mais les deux, pis arrivent les deux-points.

C'est pas le mien, l'autre je pense.

Est-ce que, excusez moi, est-ce qu'il y a une remarque par rapport à ce point aussi, monsieur de bloc?

Oui, à un moment donné, il y a deux-deux, à un moment donné, il y a deux montants qui sont notés dans la même case. C'est pas très clair. Quelle lecture! Je pense que c'est l'annexe du point formulaire subsides demandé, la colonne cinq, colonne la plus à droite, le total. Et puis, dans le total, il y a 5 000 006 et 2003. Lequel des deux? C'est pourquoi il y a du montant.

C'est c'est la première annexe.

Je m'imagine que c'est le premier annexe du point, la formule: évidemment, il y a une différence de 3 millions. Je voudrais bien savoir sur mes calculs, c'est pas celui de 2 millions. Il va augmenter. C'est quoi l'évolution.

C'est ça.

Et, si j'ai bien compris, est-ce que ça représente une augmentation des subsides demandés ou pas? Qu'est-ce que ça a? Vu le contexte du budget et la difficulté de clôturer ce budget, et un peu les orientations, l'inquiétude que? Est-ce qu'on va s'en sortir? Je voudrais avoir des explications là-dessus.

Monsieur maui, profitez en pour poser votre question également.

Merci merci. Monsieur le président. Madame les chevins, madame les chevins est occupé, donc je vais devoir attendre un petit peu. Merci. Monsieur le président. Madame Levis, une petite question: j'aimerais savoir quels sont les critères qui ont été identifiés pour pouvoir choisir tel et tel projet, pour les intégrer dans le plan tribunal. Est-ce que c'était des propositions du service technique ou c'était un choix politique du collègue?

Je vais, je vais d'abord répondre. C'est monsieur de bloc qui a posé la question. Nous avons demandé plus de 5 000 006 cents, mais nous recevons. Il y a, il y a marqué maximum. En dessous, nous recevons 2003 cents. Nous, si on calcule ce qui ce qu'on a vraiment demandé comme subsides, ce serait 5625, zéro. Mais ce qu'on reçoit, c'est le Max. Qu'on peut recevoir, c'est la moitié. Pour répondre à la question de monsieur maui, il ne s'agit pas vraiment d'un choix politique, mais c'est vraiment ensuite au constat fait sur le terrain et la vie de l'administration que nous avons choisi les projets qui sont mentionnés là. Il s'agit vraiment des traitements d'urgence que nous avons, que nous avons choisi ici, dans le listing qu'on propose aujourd'hui.

Merci, madame l'échevine est-ce qu'il peut avoir un changement dans les années à venir si, par exemple, il y a un projet urgent plus urgents, on peut remplacer un par un autre ou pas?

Manière de bloc.

Oui, merci de l'explication mais juste en dessous, en site qu'il ya un projet qui est supprimé: la rénovation du bâtiment communal de l'intendant pour lequel il y avait une demande de deux, cinq de ces subsides. Vous l'enlever de ces 5 000 006? Qu'est-ce qui est enlevé de subi, réellement obtenus ou ou maximale ment obtenu pour qu'on puisse juger combien de notre propre poche on doit payer? Si j'ai bien compris comme ça, la commune doit investir 6 millions et prête emprunté 6 millions? Oui, mais!

Vous la question qui va poser, c'était un choix plutôt personnel sur ce projet là.

Oui.

Et la priorité.

Oui.

Non, parce que les cinq, les 5 000 006 cents, c'est le total de tout ce qui est au-dessus. J'enlève les 2 000 005, ça nous amène à 3 millions, 3 millions. Non, justement, vous avez expliqué que le montant juste en dessous, c'est le montant que vous avez sûrement reçu. Et si vous enlevez ce projet, est-ce que, dans le calcul total de ce que vous alliez de ce voir pour les différents projets, est-ce qu'il faut aussi enlever une partie des subsides dont vous étiez sur, vous allez plus recevoir? Ou est-ce que le calcul est qu'on devait? On a demandé 3003 millions, un et on va recevoir 2 000 003? Ça, c'est votre explication.

C'est franchement, je vais pas vous dire de bêtise à ce moment là. Il faut que je fasse le calcul juste, mais pour moi, c'était c'était ça qui était prévu. Mais si vous voulez, je vous fais le calcul exact et je reviens vers vous toute.

Ça va me dire qu'on va devoir investir plus que plus de 2 millions emprunt sur!

Attendez, je peux me permettre: non, non, c'est pas ce qui a été dit. Ce qui a été dit, c'est que lorsqu'on on dresse un plan triennal, on identifie un certain nombre d'investissements prioritaire. Ça constructeur une enveloppe. Cette enveloppe est subsidié able et, en fonction de la demande, reçoit ce qui est possible ou pas. Ce sont des choix qui sont opérés en fonction de l'enveloppe budgétaire qu'on reçoit ici, je présume. D'après la compréhension, il y a une enveloppe globale de 5 millions. On obtient l'équivalent de 2000 aider par rapport à ce qui est réalisable. Et le reste ne veut pas dire qu'il va être réalisé sur fond propre. Non, pas du tout! Non, non, non, non, non, non, non, non, non, non, non, non, c'est l'ensemble c'est l'ensemble!

C'est en fonction d'être 2 000 003 que vous avez.

Non, la question de monsieur le canal est pertinente aussi, c'est-à-dire qu'en fonction des critères et de l'objectivation réalisée par le service début, service, travaux, ils identifient, en fonction des priorités d'investissement à proposer, et ça s'est soumis évidemment à l'approbation et en fonction de ça, on réalise ou pas, en fonction des moyens qu'on reçoit.

Micro, évidemment, vous savez qu'aujourd'hui la commune de Colombie connaît un endettement historique, et c'est entre autres à cause de ce type, je parle pas de celui là précisément. Ce type de choix, c'est-à-dire qu'on programme des investissements en engage, en engageant la commune par rapport à des subsides qu'on nous promet, les dossiers n'aboutisse pas et on est obligé d'aller sur des emprunts. C'est ce qui explique le taux énorme d'emprunt à la commune de molenbeek, et c'est comme ça

qu'on demande au molenbek, évidemment, de mettre la main à la poche à travers l'augmentation du précom. C'est important et je crois que toutes les questions sont pertinentes pour être attentif. Comment se déroule justement la mise en note ce genre de projet?

Je peux vous assurer que c'est pas le cas ici. Merci beaucoup. Je vais céder la place à madame demande Mestre.

L'autre point introduit de manière urgente, c'est celui du remplacement de ef vandamme à citydev. Vous vous souvenez indra, qu'on avait décidé d'envoyer monsieur Jean, mais il nous faut un un er Land phone, et nous proposons: madame Raïs, c'est l'objet du point.

Faut adopter.

Ok, est-ce que je peux avoir l'unanimité là-dessus? Monsieur de de bloc, vous vouliez intervenir là-dessus?

Je compte sur vous, que vous allez vous battre pour que lien city un règlement, une occupation qui est vraiment beaucoup plus accessible aux associations molenbeekoïes.

Madame Raïs.

Monsieur de bloc. Vous m'aviez déjà, je pense, posé la question il y avait quelques mois de cela. Il faut savoir que j'ai j'ai été en contact plusieurs fois avec citydev. Je n'ai pas manqué de faire entendre la voix des molenbeekoïes, je me suis même fâché avec eux. Je n'ai pas peur de le dire ici, parce que je suis du même avis que la représentation n'est pas ce qu'elle devrait être. Et, deuxièmement, il y a un manque de transparence que je n'ai pas aussi oublié de leur faire savoir. Il n'y a pas plus tard qu'hier c'est mal passé, mais je pense que les intérêts de Molenbeek passent avant toute chose et je ne manquerai pas de le faire maintenant doublement savoir. Je vous remercie.

Merci, là-dessus, je peux avoir l'unanimité par contre, le point précédent, nous ne l'avons pas voté. C'est le plan triennal d'investissement avec la modification du programme. Est-ce que vous voulez un tableau de vote unanimité? Je sais que vous avez fait le point, mais il n'y a pas eu de vote. J'ai besoin d'Un vote unanimité. Ok, je vous remercie beaucoup. Est-ce qu'on a la réponse pour le point qu'on avait mis en suspens? Pas encore? Ok. Oui. Je demande à la secrétaire de vérifier. Ok, vous avez pris connaissance du procès-verbal du comité d'accompagnement du douze du six 2024 et je vous en remercie. Ok, nous allons suspendre la séance quelques minutes en attendant la réponse pour le point du collège que nous devons terminer. Madame Raïs est au téléphone avec l'Administration on suspend quelques minutes, s'il vous plaît de circus. Sandra donne à la grande Allibert et, d'autre part, qu'il ya effectivement une mention d'Un emprunt à hauteur d'Un million dans la délibération. Je vous l'explique.

Le million correspond à une tranche conditionnelle qui a été mis en place avec beliris. Il s'agit pour la commune de toujours devoir trouver ou non des subsides pour couvrir ce million. Là. Si on ne trouve pas le million pour couvrir le subi de l'Œil, on pourra tout simplement le retirer et le le bâtiment en question sera proposé en-cas co et non de façon terminé. Cyclo. Nous, il était, il est toujours question de proposer le bâtiment à cycle de façon terminé, j'ai envie de dire, pour qu'il puisse payer un loyer qui a été calcul le plus ou moins avec eux. Mais si nous n'arrivons pas à terminer et à trouver ce million là en subside, on a toujours l'espoir d'en trouver. On devra tout simplement

faire en sorte que cyclo prévoit les travaux et on devra déduire ça du loyer de base. Les millions peut être parfaitement retirés si on ne répond pas à cette condition là, si on n'arrive pas à trouver ces subsides pour pouvoir payer ce million là.

Une écriture plutôt que mais merci d'avoir relevé ceci, monsieur de bloc.

J'avais posé une question: s'il y avait des coûts encore durable liés au projet, à cet achat, qui est que la commune devrait payer dans le futur entretenir? Je ne sais pas.

Il y a un concierge qui est là, mais tout ce qui est entretien, etc, on met ça à charge des futurs occupants. Donc, c'est la commune qui paye le concierge.

Merci, est-ce que je peux avoir l'unanimité sur ceci? Ça vous voit? Ok, merci beaucoup. Nous avons terminé la partie collègue du conseil communal. Maintenant, la parole est au conseiller, monsieur Ben salam, après qu'il retirait son texte de motion tant qu'un groupe de travail de l'ensemble des groupes n'avait pas fini ses travaux sur le projet pilote de semaines de travail de quatre jours. Et la parole est à monsieur bouffe, à kesh, pour une motion relative à la demande de réhabilitation des neuf fusiller pour l'exemple de la guerre quatorze 18 de molenbeek. Allez y, monsieur Bouffe kesh!

Merci, madame la présidente, juste deux petites modifications. Il s'agit pas de fusiller de l'exemple mais pour l'exemple et par ailleurs, il est mentionné que je suis conseiller communal. Ptb, c'est pas le cas, c'est du parti socialiste, c'est vrai.

Oui.

On va sortir de l'actualité classique de notre conseil et traverser le passé, le temps d'Un moment. Cette motion, c'est le fruit d'un travail et d'échange avec une association qui milite pour les droits humains et aussi une réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple de la première guerre mondiale. Je tiens à remercier en particulier canal et mon membre de l'association du cercle de la libre-pensée pour leur travail et cette cause noble de demandes de réhabilitation de citoyens. Justement. Tu, le travail de mémoire joue un rôle déterminant quant aux enseignements que nos concitoyens peuvent tirer d'Événements constitutif de notre conscience collective. Ce travail suppose, au travers d'incessants recherche ne faisant abstraction d'aucun aspect des pages les plus marquants de notre histoire. Il en découle effectivement une nécessaire prise en compte, dans une dimension commémorative, de l'ensemble des connaissances partagées de notre passé reposant sur des faits. Vers la commémoration de la fin de la guerre, quatorze 18 est essentielle. Le masque qui l'aurait rendu se doit de prendre en considération la totalité des victimes. Et parmi eux, il y avait neuf, neuf soldats, parvenu aux limites de l'endurance physique et morale parce que leur conscience ou leur valeur humaniste ne leur permettait pas de continuer. On refusait de prendre part au combat. Ces hommes avait commis aucun crime de droit commun, uniquement accusé de l'acheter et parmi ces fusillés, il y avait un molenbeekoïse, Jean Res, né sur le territoire de molenbeek le 24 février 1888, exécuter le 21 septembre 1914. L'idée c'est de pouvoir adhérer, soutenir une réhabilitation morale, civique et collectif des neuf fusiller Belges pour les pour l'exemple de la guerre quatorze 18. Que le pays puisse enfin honorer officiellement leur mémoire et que celle-ci puisse perdurer dans l'histoire de notre pays. On propose lement, à travers cette motion, au parlement fédéral d'Agir dans ce sens et d'étudier la possibilité d'une statutaire ou d'une plaque commémorative marquant solennellement dans la mémoire collective la réhabilitation de c'est fusiller pour l'exemple en Belgique. Merci.

Merci, monsieur Bouffe kesh, monsieur de bloc.



Avec le ptb, on a soutenu cette notion. On pense que c'est important de, pas seulement pour garder la mémoire vivante, qu'il ya des gens au moment de guerre, où toute l'atmosphère pousse à la guerre, où toute l'atmosphère poussent à choisir son camp. Il y a des gens qui choisissent de refuser la guerre, de refuser de se battre, de refuser de filamment se battre et tuer le gars en face, qui est probablement un travailleur comme lui ou elle. La plupart, c'est lui. Je pense que ce ce, ce ce devoir de mémoire, c'est pas une question historique, c'est une question d'aujourd'hui pour tous les gens qui refusent le guerre, qui refuse effectivement de choisir son camp, malgré parfois un climat qui qui pousse tout le monde à choisir son camp et à rajouter de l'huile sur le feu des guerres et des conflits. Je, je pense que c'est vraiment important de se rappeler qu'il ya eu des gens qui ont choisi dans une situation où tout le monde applaudit, c'est les soldats, avec le fleur dans le fusil, on marchait presque en chantant vers une guerre. Il y a des gens qui ont dit non, et je pense que ça vaut la peine. En profite à l'occasion de de rappeler qu'il ya aussi des gens fusiller de molenbeek, des italiens fusillés et aussi de Molenbeek, qui habitaient à Molenbeek, et je pense que ces plaques communicatives sont vraiment. Pourtant, je pense que c'est une occasion aussi pour éduquer, former les élèves, nos écoles, pour rendre l'histoire beaucoup plus vente, personnelle et proche de leur vécu.

Est-ce qu'il ya un autre groupe qui veut prendre la parole? Moi, je voudrais saluer l'idée de parler ici de paix aujourd'hui, parce que cela dont il s'agit effectivement, que chacun puisse être respecté dans sa façon de voir le monde, et la nation et la paix. Donc, je trouve que c'est une très belle émotion et je vous remercie. Monsieur bouffera kesh, est-ce qu'on peut avoir un tableau de vote pour la motion? S'il vous plaît, est-ce que tout le monde a voté? 23 membres ont pris part au vote, 22 ont voté oui et une personne c'est abstenu. Je pense qu'il ya une demande de justification d'abstention allez y, monsieur ellen boche.

Merci, madame la présidente, je comprends qu'on puisse, dans la situation actuelle, avoir l'idée de parler de paix, etc, et d'éviter le combat. Malgré tout, il y a quelque chose qui, dans cette démarche, personnellement, moi, me dérange, parce que nous savons tous que cette guerre, ça a été une boucherie, et beaucoup de soldats ont été au front parce qu'ils étaient obligés d'aller au front, parce qu'il avait pas le choix. Il y a un certain qui ont fait demi-tour, ont quitté, ce sont enfouis, il y en a d'autres qui ont refusé d'y aller. Il y a plus que c'est neuf personnes là qui ont été fusillés dans ce cadre là, ici, il y a une réhabilitation qui se fait au niveau juridique et je crois que, personnellement, cette réhabilitation juridique était suffisante et que la présentation d'une motion aujourd'hui par rapport à ça, ça voudrait dire que c'est pas grave de ne pas aller se battre quand les autres sont obligés d'y aller pour défendre nos libertés. Et moi, ça me pose un souci. C'est la raison pour laquelle je me suis abstenu. J'ai pas voulu voter contre, mais ayant de la famille qui est décédé pendant ce conflit parce qu'ils ont été au combat, ça me dérange. Merci.

Merci, monsieur bouffera, que je félicitations pour votre émotion. Monsieur ben sala, vous acceptez une réponse écrite pour votre interpellation relative au bilan concernant l'utilisation de la scan car et des orateurs nouvelle génération. C'est ce qu'on me dit. Merci beaucoup. La parole est à madame Adi, on attendra qu'elle arrive pour prendre sa question plus tard. Ensuite, c'est par contre groupe trois interpellations concernant le déroulement des élections du neuf juin. Il y a une interpellation de monsieur bois atti, il y a une interpellation de monsieur van cohen Berg et il y a une interpellation de monsieur ben salar. Monsieur le bois Ati, allez y.

Bonsoir, il y a, il y a eu quelques pannes durant les élections, et j'aimerais savoir combien de pannes avez vous recensé? Est-ce qu'ils ont tous été résolus rapidement?

Quelle incident il y a eu pour les personnes en pmr? Comment faire pour les prochaines élections au mois d'octobre qui vont arriver bientôt? Est-ce qu'il y aurait un moyen plus simple, avec un document papier, pour remplacer justement si une panne persiste longuement? Moi même, j'étais témoin au bureau de vote. C'était je pense, le bureau de vote 30 ou 31. Il y a eu des gens en pm. Ils étaient vraiment agacé et ils savaient pas comment faire pour rester aussi longtemps dans la file, malgré qu'il y avait des chaises, mais c'était un peu perturbant pour eux. Merci pour votre réponse et j'ai rajouté: félicitations pour les gens qu'ils ont été élus. Voilà! Merci.

Merci, monsieur bois Ati, est-ce qu'on peut demander à monsieur ben salade nous rejoindre? Parce que c'est un peu dommage, lui, et monsieur van cohen Berg pose plutôt des questions sur les convocations? Oui, mais de toute façon, je pense que monsieur ma va répondre, surtout puisqu'on avait groupé. Il y aura toutes les réponses. Monsieur Ben sala, si vous pouvez faire votre interpellation concernant les convocations électorales, s'il vous plaît.

Je vous remercie. Madame présidente, m'excuser du retard. Monsieur le chemin, je souhaite attirer votre attention sur une situation préoccupante concernant la distribution des convocations électorales dans notre commune. Lors des élections précédentes, plusieurs citoyens, dont monsieur Jean loup, qui, qui s'est exprimé dans la capitale de sept juin, qui a rapporté ne pas votre savoir, reçu leur convo, ne pas avoir reçu sa convocation qui comprenait leur capacité, sa capacité à participer aux, aux élections d'octobre parce qu'il ya un compromis, sa capacité de pouvoir participer aux élections d'octobre. Jean loup, le, la personne en question, après avoir attendu une heure au téléphone avec l'administration s'est rendu à l'antenne de la population, Charles malice. Malheureusement, il s'est vu dans l'impossibilité de d'obtenir sa convocation et rencontrer d'autres citoyens dans la même situation. Ces personnes ont ressenti une grande frustration et une impression, une impression de manque de considération à leur égard. Je comprends que la gestion des élections est une tâche complexe et que des erreurs peuvent se produire. Toutefois, il est essentiel que tous les citoyens puissent exercer leur droit de vote sans entrave. À cette fin, je vous propose quelques questions et suggestions pour résoudre cette situation. Quelles mesures immédiates peuvent être prises pour garantir que tous les citoyens volume bois reçoivent leurs convocation électorale dans les dans les plus brefs délais pour participer aux prochaines élections? Il s'agit de des élections d'octobre. Quel mécanisme pouvez vous mettre en place pour améliorer la communication avec les citoyens concernant les convocations électorales? Serait il possible de mettre en place une ligne de contact dédiée spécifiquement de traiter les problèmes liés aux convocations électorales et de réduire le temps d'attente et d'améliorer le service en question? Envisagez vous de mener une analyse des processus actuels pour identifier et corriger les dysfonctionnements potentiels? Quelle assurance, quelles assurances pouvez vous offrir aux citoyens pour restaurer leur confiance dans la gestion électorale et administrative de notre commune? Vous avez, je suis convaincu que c'est que, grâce à votre leadership et votre engagement, des solutions efficaces peuvent être mises en œuvre pour garantir que chaque citoyen puisse exercer son droit de vote de manière libre et équitable. Et là, en l'occurrence je tiens à le dire, j'ai mis en-avant un témoignage qui a été repris la capitale, mais moi même, à titre personnel, j'ai reçu pas mal de messages sur, sur facebook et whatsapp, venant de perso sonne, qui n'avaient pas reçu leur convocation et qui voulaient absolument voter. Je les ai tous redirigés vers l'Administration communale et beaucoup d'entre eux sont revenus bredouille. D'où mon interpellation, que je considère extrêmement importante pour notre démocratie. Je vous remercie.

Mener bons.

Il y a autocom, on en Flandre, on vide Carles Mamy et bon site de clicar propri, bref, electro, on est Atlans Brussel, ni moi of Brussels administration, oxo, ESAT pour, sinon demain brutale, moi, enfin soin de! Etc et vous le strat avec on-dit nexter moto, polina dedans Musk, on ont des stade augmente post avec compte parle de ben trop adebine ventes bureau par un enit start avec Denis arabe.

Pédante manière de bloc!

Je me permets de reprendre quelques éléments de l'interpellation que mon collègue Luc Vincent avait prévu sur ce sujet est malade. Je l'excuse la première chose est que c'est pas très clair. D'où vient ce qu'au niveau des convocations, la poste et la commune n'accuse un peu mutuellement. La poste di: ça a été envoyé trop tardivement, entre quel et quel moment les envois ont été faites? Quel est votre jugement et votre explication de? Il y a une question précise qui a été posée par plusieurs personnes: si vous vous présentez sans convocation, mais avec votre carte d'identité à votre bureau de vote, est-ce qu'on peut voter? C'est une information clé, mais qui ne se retrouvait pas ni sur la communication au Facebook, ni sur le site de la commune, j'ai l'impression et ça aurait pu évidemment éviter une série de problèmes. Moi, j'ai pas, malgré le fait que certains disent oui, c'est légal, j'ai pas dévier cette information parce que j'étais pas sûr si les consignes au niveau des bureaux de vote étaient de bien accepté, si la personne était retrouver sur la liste du bureau, de l'accepter et de pouvoir faire voter. Je trouve que c'est important que ce soit éclairci, si ces personnes serait accepté ou non et de finalement, est-ce que la conséquence de tout ça? Sur le site de fédéral des élections, on peut trouver le nombre de d'inscrits électeurs, mais seulement par quand on? On peut voir combien de gens sont venus réellement voter, mais par commune, on ne peut pas retrouver ces chiffres. Donc, est-ce que vous avez une vue? Est-ce que vous pouvez donner une vue sur la commune même combien, sur combien d'inscrits combien de gens sont réellement pu voter? Est-ce que c'est comparable aux années précédentes, aux élections précédentes ou pas?

Merci, c'est monsieur, mais les chemins de la démographie, qui va répondre? Monsieur mail!

Merci pour toutes vos questions. Je vais d'abord répondre par pour les problèmes informatiques, d'abord ressitue. Nous avons, nous avons 55 bureaux à Molenbeek, qui contenaient en moyenne cinq machines chacun. Nous avons quatre bureaux qui ont eu des des ratés au démarrage, non pas pour des problèmes techniques, mais pour des problèmes humains. Souvent, le stress des présidents les ont complètement décontenancé pour le lancement de leur bureau et c'est ce qui a créé parfois des fils, notamment au bureau quatre, où le démarrage a été vraiment laborieux et où on a dû aussi changer une urne. C'est vraiment l'endroit qui a concentré le plus de soucis. Mais pour toutes les autres pannes que nous avons recensé, 30, 33 pannes pour tous les, tous les pc, ce qui n'est pas beaucoup, on a pu apporter une, une résolution. C'est c'est le service informatique, mais également la firme smart matique, qui est prestataire, qui ont pu intervenir rapidement et faire en sorte que les bureaux puissent continuer à opérer d'une manière normale. Ensuite, les problèmes, comme je vous l'ai dit, les problèmes de humains, ont été, ont été à la base du maximum des plus grandes, des plus grands cas de retard. Et dans probablement, ce sera un point d'attention qu'on devra avoir pour les élections d'octobre c'est qu'on va devoir mettre quelque part le focus, lors de la formation des présidents, sur le démarrage des machines, parce que les protocoles sont parfois, peut être pas si pas si Claire, mais même si les choses sont relativement bien expliquer, je pense qu'il va falloir lui mettre un peu plus d'efforts d'explication à leur, à leur attention. Lorsque je vais répondre

pour, pour la partie, la partie, pour, les, pour, les, pour, les, pour les PME, je reviens pour les pmr. Il y avait bien sûr tous les présidents et les assesseurs, dans tous les bureaux ont été attentifs à toutes les personnes à mobilité réduite et les personnes, les femmes enceintes également, de les faire passer devant tout le monde, de leur proposer des chaises. Et ces personnes, si la fille était trop longue, pouvait retourner chez-elle, parce que, de toute façon, lorsque le bureau avait rencontré des soucis, ils pouvaient de toute façon revenir et passer devant tout le monde. En général, ces personnes ne devaient pas attendre très longtemps. En ce qui concerne la question, la question des des convocations, on a pour pour molenbek, voyez, 55, zéro convocation. C'est pas la commune qui les a envoyés. Nous travaillons avec un prestataire externe qui s'appelle in. Depuis plusieurs élections déjà, in produit les convocations et passe par bi post pour l'envoi des convocations. In a confirmé que les convocations avaient été envoyées le 21, mais à la poste 21, mais c'est quand même assez tôt. On ne peut pas dire que, dans le processus, on est joué avec le temps, avec on était dans une situation d'urgence ou difficile. Avec, dans le timing, on avait quand même pris une certaine précaution. On devra effectivement revoir les processus si on peut encore gagner quelques jours. Mais la poste n'a pas, n'a pas joué son rôle plein demand, non seulement à Molenbeek, dans certains quartiers, spécifiquement le maritime, mais dans d'autres quartiers à Bruxelles et en dehors de Bruxelles. Molenbeek n'était pas la seule commune qui avaient souffert de, de ce, de ce de ce mauvais envoie de convocation. Moi même, je n'ai pas reçu de convocation, elle n'est jamais arrivé et dans la communication que nous avons donné via facebook et via le site internet de la commune, nous avons invité les personnes à venir, de préférence samedi, le dimanche, parce que la commune était ouverte le samedi et le dimanche, tout le matin, jusqu'à quinze heures le dimanche et seize heures le samedi, pour justement répondre aux questions, fournir des duplicatas si besoin. Moi, je suis, je suis rendu, moi, le dimanche matin, pour aller chercher mon duplicata, même si le duplicata, effectivement, n'était pas nécessaire. Un call center était prévu d'ailleurs à cet effet pour indiquer aux personnes qui disposaient de leur car d'identité et pas de duplicata, pour les informer du bureau dans lequel ils pouvaient aller voter. Les présidents également avaient un numéro de contact communal qui pouvaient rediriger les personnes qui n'avaient pas d'information sur leur bureau de vote, qui n'avaient forcément pas la convocation de Picasa, de les diriger vers le bon bureau de vote et de ne pas perdre trop de temps. Les choses ont été assez bien géré. C'est que c'est une, c'est un, c'était inédit. Bien sûr, il y a toujours des convocations qui se perdent, comme tout courrier, qui se perdent et qui va chez le voisin et pas chez-vous. Mais ça, c'est un, c'est un point d'attention qu'on va bien sûr relevé à bios, parce que c'était, c'est, c'est extrêmement dommageable pour tout le Monde. Ça met tout le monde dans une situation de questionnement. Et, bien sûr, les services ont travaillé à plus tendu, parce que les services ont répondu au maximum de ce qu'ils pouvaient faire le mercredi, jeudi, vendredi, notamment en combinant à la fois les demandes du pic Ata, mais aussi toute autre demande de car, d'identité de passeport ou de permis de conduire. C'est pour ça que nous redirige ons toutes les personnes qui n'avaient pas de dupic Ata vers le, vers les journées de samedi et dimanche. Et effectivement, il n'y avait pas de fil le samedi, le dimanche, c'était assez, c'était assez fluide. Les quartiers qui ont été principalement impactés par la non distribution, c'était le quartier maritime. Tout ceux qui étaient dans le quartier maritime, monsieur Ben Sala, et dans le maritime, mais également nous n'avions pas reçu. Je pense que monsieur banal n'a pas reçu non plus. Sur les, sa convocation n'a même pas reçu. Trois jours après, il y a vraiment une caisse. Monsieur marques non plus n'a pas reçu aussi. Habitant du tout le monde est toute, personne a reçue. Dans le maritime, vous quand même parfait! Heureusement, il y a qu'un qu'un qui est reçu. Mais en tout cas, on peut se poser la question de ce qui s'est passé à bi post. Et tant les problèmes techniques que nous avons rencontré on fait l'objet d'Un rapport aux experts fédéraux le dimanche soir, tant nous devons également envoyer notre rapport àb post pour dire et pour demander ce

qu'il s'est passé exactement, parce que nous, aujourd'hui, nous n'avons pas encore d'explication à ce sujet là, je voulais encore expliquer que les les fils que nous avons pu rencontrer n'étaient pas nécessairement dû aux problèmes techniques ou un mauvais démarrage par un président. La plupart des des bureaux qui ont eu des fils assez grandes n'ont pas connu de problèmes techniques et c'est sous son des bureaux qui n'avait pas le plus d'électeurs à accueillir. En général, les bureaux ont entre huit cents et 1002 cents électeurs à accueillir dans la journée. Il faut savoir que, par exemple, à molenbeek, sur 55 bureaux de vote, on en a neuf qui comptaient plus de 1000 électeurs. Jet, il y avait quatorze bureaux sur 32 qui comptaient plus de 1000 électeurs; à ganshoren, quinze bureaux au total et huit bureaux qui comptait plus de huit de 8000 électeurs. Je veux dire par-là que le facteur pan, le facteur nombre des lecteurs par bureau, n'est pas du tout relevant dans l'explication de la longueur des fils. Souvent, dans les bureaux où où on a remarqué une lenteur, c'était dû au fait qu'il fallait accompagner beaucoup les électeurs dans les bureaux, les présidents dans leur, dans, dans la majeure partie des cas, c'était le président qui accueillait et puis, de toute façon, c'est le président qui, j'ai son bureau, et parfois mandaté d'autres personnes de son bureau pour accueillir les, pour accompagner les personnes dans les isoler et les aider à voter. C'est c'est c'est quelque chose qui est par contre ça qui est récurrent. On peut essayer de comprendre quel bureau ont été un peu plus lent, mais nous ne pouvons pas mettre une charge trop, trop importante sur les bureaux qui ont déjà plus de 1000 électeurs. Nous avons, c'était une bonne nouvelle, tous les présidents. Il faut savoir que les présidents sont sont une denrée rare lors des élections, mais parmi, mais les services sont bien travaillés et avaient trouvé tous les présidents deux mois à l'avance les assesseurs était bien présent également. Je pense que c'est c'est aussi à souligner que molenbeek, on peut remplir les fonctions de président et d'access urs d'une manière relativement satisfaisante par rapport à d'autres communes qui doivent souvent faire appel à leur propre fonctionnaires communes. Ici, on a pu vraiment fonctionner grâce assez bien, grâce à l'implication citoyenne de nos, de nos molenbek, de nos, de nos citoyens molenbek. J'espère avoir répondu à toutes les questions et je vous écoute.

Moi, je voudrais ajouter juste une toute petite chose. Monsieur le chemin, je sais que vous allez partager ce que je dis, c'est que je voudrais remercier tout notre personnel communal, parce que c'était une véritable épreuve d'organiser pour nous ces trois élections conjointes. Pourquoi? Parce qu'on a eu du remplacement dans les personnels qui devait s'occuper de nos élections. On avait beaucoup de gens qui débutaient dans l'équipe et moi, je voudrais souligner justement la qualité du travail effectué ce jour là et en amont. Et je veux aussi entendre les ouvriers répéter ça à leurs collègues. Je l'ai écrit, mais, mais je le pense sincèrement. Moi, j'ai eu l'occasion j'avais beaucoup de témoins politiques, je les ai ravitaillés sur l'heure du midi, j'ai eu l'occasion de voir pas mal des bureaux et tout c'était monté impeccablement. C'était vraiment un plaisir de voir tous ces lieux qui avaient été aménagés spécialement pour l'exercice de la démocratie. Et puis, j'ai vu aussi notre équipe informatie à vélo qui a Sioné la commune pour, pour aider tout le monde. J'ai fait les gardiens de la paix qui se promenaient pour vérifier que que tout allait bien, et et aussi beaucoup, beaucoup de citoyens qui étaient là pour remplir leur devoir, pour aider les autres citoyens. C'était remarquable. Moi, je trouve que, même si, effectivement, ici, on a parlé de quelques qui ont eu lieu, il faut le reconnaître, et pour lesquels on peut avoir des actions par la suite, moi je retiens surtout une très belle équipe, un très bel investissements et aussi beaucoup de citoyens mobilisés et conscient de ce que c'est peut être important pour notre commune que ça se passe bien. Je remercie tout le monde, monsieur Ben sala.

Vous remercie madame la présidente. Je vous remercie. Monsieur le chemin, pour toutes ces précisions. J'accompagne évidemment madame la bourgmestre,

présidente, et je pense que non, tout le tout, le conseil, les remerciements aux personnels, nous soyons clair, beaucoup faisaient la file, le nom du sept qu'ils étaient attendus aussi, qui était vide. Ils faisaient la file pour rien. Clairement. Ensuite, il y a eu un incident qui m'a été rapporté, et je pense que monsieur achat, oui, a été témoin également, c'est que, il y a des personnes qui n'ont pas été accompagnés à lise loire, alors que ces personnes ne savaient pas lire. Le président, je crois que c'est le bureau de vote de Coq qui refusaient clairement, littéralement, d'accompagner des personnes qui ne savaient pas lire. Et ça, je trouve ça scandaleux. C'est pour ça que je tenais à vous le rapporter et je souhaite, de manière générale, que ça ne se reproduise plus. Ça, ça, c'était une chose. Et puis, dans, dans dans l'information que vous m'avez donné, monsieur les chemins, concernant la responsabilité de poste, il serait peut être temps de penser à une alternative, parce que le jeu qui consiste à mettre en-avant notre démocratie, être, entre guillemets, mise à mal par un service qui devient de plus en plus privatisé, par dessus le marché bi post, pose problème. Il serait peut être intéressant de pouvoir éventuellement déposer des propositions visant à palier cette problématique. Je vous remercie.

Monsieur le bois Ati.

Oui, il y a juste la question sur s'il ya une panne qui persiste. Est-ce qu'il y aurait il un moyen de voter de manière, avec un document ou quoi? Et aussi, j'aimerais savoir aussi pour la formation. Est-ce qu'il ya une formation aussi pour les access urs? Une dernière question aussi: il y a des gens qui sont pas informés correctement s'ils peuvent être accompagnés ou pas et aussi, peut être faire une information plus globale pour, justement, la porte ouverte que vous dites samedi, dimanche, pour la commune. Il y a des gens qui ne sont pas au courant que c'est ouvert. Et aussi, finalement, je remercie aussi le personnel communal qui a vraiment bien géré ça, les trois élections en une fois. Merci pour votre réponse.

Merci beaucoup.

Quatre.

Je pense qu'il faut surtout remercier les deux personnes qui ont été désignés, l'une pour faire, pour s'occuper du secrétariat du bureau principal.

Et l'autre qui était coordinateur général des élections, c'était la première fois qu'il le faisait.

Ça a été compliqué, mais on y est arrivé tant bien que mal et je pense que c'est surtout eux qui doivent être remerciés et évidemment, tous les gens qui nous ont aidés, tout le personnel communal qui étaient présents le dimanche, mais aussi ceux qui étaient là en amont, qui ont envoyé les convocations aux présidents.

Aux assesseurs.

On fait le travail à la démographie, c'est vraiment quelque chose qui, maintenant, j'ai pu le voir, qui prend.

Des semaines en amont déjà également.

Oui.

Pour pour le vote sur format papier, ça ne relève pas de la compétence communale,

je suis désolé, et nous avons communiqué sur facebook et sur le site internet et les présidents avaient ce numéro de téléphone de contact, si besoin, bien sûr.

Merci à tous. Maintenant, c'est l'interpellation de monsieur benes d'or sorry, avertir vers la de vice gouverneur.

Puis vous, une SARL, présenter sa de poing en tout zakari ming personnel de ces désastreuse brussels. Cela encore sur mon tenter entend pas souvent avec Bourg device gouverneur revend marin de notaire avant de Android voir dur Antoine Marvin and dont nous on ouvre la franta de barker en kanner lands abon souvent il y a un angle corsi de brussels, Eric our dans dans on d'office gouverner volt erwin de cette force là, c'est 20 dur nielsen dans dans moment de market contract land frandre mind on ne Antoine dossier se dit et on demande pas de nous demain, c'était pendant la salle que moi berk effectif et c'est ce brandon Mirail procède de nord merlan devil forment block la safer montrer proce ouvrage est-ce qu'il peut vous ni dans l'Acte de nantes? Yara slate enfin peut faire quand on danse de de de barker? Vos native posent un ordre smir dans ce contrat word.

Du Alice 20 ou de tartine Julie, un petit andersen est un peu brutal. Une bourse fournit under article winter de candidat ou remotiver shift le monde ling un contact à une méthode public. Le script lundi contact méthode public units vos arbeiders qui a des over picking net au moment de afin de certificat internat ont alta entre petite fan de candidats et notre contract fort donc alt candidat cert virent binôme terme 28 tal cursus de vol et notre cela examen Venise de ta flet administratif met subsides gratis tal laisse qu'une ambi à notre personnel ener moment rubi éventuellement qu'une bali Priori date worden retre contact méthode public word op ton ta total 22 bruk word entre ancenis motor dedan open college dit de tuer l'installe mark marie la demande et et mon homme open stone engin tracking ski candidate wind alb autre petit zan cela brevet paye un erwin vastes Zal de continuity open bar des verlainne cer vas nike dacom conclus en rural de problème, ils se va-tout passing le local buter nitine molenbek date bt.

Je vous en prie.

The brussels, un problème! Dalo mal, 100, net en fin, 100 marmot dermato slache wave proce, ni de process vers Ondre. Brussels mal! Et qui est luka and nation où il vende? Man se dit sorting acord ou les les tourne? On tous Affectif et la data convo. Voter ce bureau, dix andins, on arrive dans une alentour de partage.

De sale Marine marking enverra dring vance politique et politique. Maintenant, nous avons deux interpellations sur le même sujet que je vous propose de traiter ensemble. C'est monsieur banens et monsieur de bloc sur la salle de consommation de drogue dans le quartier ribaucourt. Monsieur banens!

Tricard Moron brussels parlement dans recourt bien-dire que brickroom on brut une madame oui, le vrac en novembre sur rouvre plateformes régional et Mangin officiel, le vrac qui va enfin vraiment besoin d'un over en brique cadre room Bruges Sofiane remettre rondo centre trucs buzet que tout le rebord de la fin de canal tout Simone avant tourne un taxi torda sorte fait vers un politico real comme sera attendre qui intéresse dans des Burton tente school, encres tes bibliothèque, verse qu'il en a mes tous restaurant cafés du soc vengera me Marc, c'est bien de traitaient disant bon sinon de obtention vous de booster burton va land manière général stade domaine parking grand par domaine de officiel Brico Com avant ok, vienne bus dans notre centre retor compte notre formal sans hotel date monster ouvre la plante mature Morgane newell dont monte des 100, 100 contourne ofni ecolo politique top-down de monter la monster

l'osci marie elle vous renforcer mots truc de pv en mai et college van Burma transcript vaut onem monster moro monstre président favor dont brucker bruk serait compte formation res tel via moi une vague rester ma camarade centre concorde media Sandra bu pour en tout cas alor Com dans notre collège Burma encore mais on niveau centre Ferdinand stop andrena proche Barn world maintenant il ouvre ni former le cadre workforce matel partners samasah bruk tenir cet cet watel impact slache biotope de Camille Mobi à notre pendant centreon.

Madame.

Oui.

Monsieur de bloc.

Avec le ptb, ça fait plusieurs fois qu'on a, on est venu déjà sur la problématique de la drogue. Maintenant, effectivement, il y a, on a appris par la presse, qui a cette salle de consommation à moindre risque. Excusez moi, mais c'est pas deux minutes. Je suis interpellant aussi. Merci. Nous trouvons important qu'il ya une solution. Je pense que c'est important de le dire. Certains oublient qu'il faut une solution. Ça fait 30 ans que je me rappelle que les riverains vivent avec toutes les nuisances, accompagnée du fléau qui est la toxicomanie, les dépendances, que les les, les gens qui sont dépendants et leur famille souffrent de cette drogue et qui ruine petit appetit leur vie. Il faut vraiment des solutions. Il faut une ambition au niveau de la prévention. Il faut un plan communal de la prévention dans les écoles, vit à la maison médicale pour prévenir et pour soutenir les familles confrontées aux dépendances. Il faut des solutions pour le quartier. On pense qu'une salle de consommation peut être une partie de la solution pour les suivis des personnes dépendantes. Je pense que c'est c'est important pour tout ce qui est santé public. On s'y oppose pas du tout au niveau des principes, mais vous comprenez l'inquiétude des riverains qui constate leur calvert, mais toujours pas fini. Lors d'une des conseils communaux précédents, l'argument avait parlé que la salle de consommation définitive sera instauré, si j'ai bien compris, plutôt long du canal. Je pense que c'est avenue du ca, avenue du port 55, en face de tour et taxi, que cette salle la rejoindre, ce centre intégrés au niveau des drogues, mais un sur l'endroit sunrise. Qui a choisi cet endroit? Qui est la manœuvre et pourquoi? Je crois que vous aviez dit lors d'une discussion précédente que c'est important de trouver un endroit qui est proche des gens qui sont dépendants. Mais est-ce qu'il ya des alternatives qui ont été soumises à la commune? Est-ce qu'il ya eu une discussion, un échange? Sinon, je pense que c'est vraiment important de trouver encore des alternatives. C'est un quartier, un Carrefour danse. Je pense que les gens qui y habitent, qui ont un commerce, ont le droit d'en être soulagés. Et je pense qu'il ya des endroits plus calmes, moi avec moi, de maison familiale, dans le quartier, plutôt près du canal, qui pourrait avoir qu'il serait un meilleur endroit, avec moins de nuit ans et moins moins de stress pour le quartier. Finalement, combien de temps c'est endroit ça l'a utiliser? Quand la salle de consommation sera t elle intégré dans le futur centre près du canal? Est-ce qu'il ya des travaux prévus? Est-ce qu'il ya un permis du rhumatisme avec un quête public qui sera annoncé pour que les riverains puissent aussi évidemment, agir sur ce projet en tant que tel? Et finalement, vous avez pas, vous. La politique ou les responsables régionaux ont clairement annoncé, et je cite: une campagne, un processus de participation élaboré et où les riverains, les acteurs clés, serait informé. Je pense qu'on est un peu tard déjà, parce que, informé que le truc sera là, cette salle sera là et les gens ne sont pas au courant. Je pense que c'est vraiment du nouveau, l'inverse de ce processus qu'on devait prendre.

Merci beaucoup, j'ai monsieur paradis.



Oui, ce soir, je vais parler au nom de mon groupe, puisque monsieur, il est absent pour une fois. Monsieur de bloc, on est tout à fait d'accord avec vous. Ce qui est souvent rare, c'est pas, c'est pas une solution de faire.

Ce.

Temps de passer son lunettes, de faire cette salle de consommation, là, on n'a pas été concerté réellement. Ce qu'il faut faire, c'est aider ces gens là qui sont dans la toxicomanie. Il faut les aider à se désintoxiquer, il faut des assistantes sociales, il faut les réintégrer dans la société, leur donner un emploi, c'est des perspectives à long-terme, c'est pas simplement les aider à se couler, c'est les aider à sortir de ce carcan. L'autre problème que je vois aussi, comme vous avez dit, monsieur de bloc, c'est que on est proche d'une école. C'est pas une belle image. On est proche des commerçants, on est proche de la population. Il faut absolument revoir cette situation, tenir ça à l'Œil. Plutôt, on a fait un travail aussi au niveau du conseil de police, avec madame la bourgmestre, on a mis: on est en train de travailler sur sur le métro ribaucourt, compte de flandre et Isère. Et puis, de l'autre côté, on est en train de recréer justement une zone de toxicomanie et des gens qui, qui, qui errent et qui peuvent mettre en danger, justement les enfants qui vont à l'école et les habitants. Sur ce point là, je vous suis, monsieur de bloc.

Monsieur le canon.

Moi, je vais être extrêmement clair et factuelle par rapport à ce projet. J'ai dès que j'ai lu dans la presse qu'il y avait un projet qui visait à créer dans cet ancien hôtel une salle de consommation et aussi un lieu d'accueil pour les sans domicile fixe, je me suis interrogé, j'ai directement été rencontré, une association qui œuvre dans le quartier et un certain nombre d'habitants et de commerçants. Cette idée est une idée évidemment intéressante au niveau de l'Accueil moi, je crois que, pour des raisons sanitaires, il est indispensable d'avoir un endroit où ce qu'on peut accueillir les toxicomanes et pouvoir les accompagner, les soigner, faire de la réinsertion, comme vous l'avez évoqué. Monsieur papa dix. Mais néanmoins, l'endroit n'est pas du tout adapté. Je ne vais pas répéter ce qui a été dit par mes collègues. Ce quartier souffre depuis des décennies d'une concentration de toxicomanes, de de leur de drogues et toute la violence qu'il accompagne, avec des conséquences désastreuses pour les habitants, pour les commerçants, mais aussi pour l'image de la commune aujourd'hui. Qu'est-ce qu'on propose, chers collègues? On propose d'ouvrir une salle de consommation qui, en théorie, va attirer entre 120, 1050 personnes. C'est ce qui est indiqué dans le document de la création de ce, de cet endroit. Mais dans l'effet on va en avoir plus de quatre cents à cinq cents. C'est pour moi qui le dit. Je vous ai init d'alle voir ce qui s'est passé à liège et les raisons pour laquelle on a dû le fermer. L'ouverture d'Un centre de consommation de drogues à Liège a tué tout un quartier, il a provoqué la mort du commerce, de l'économie locale, il a provoqué la présence de centaines de toxicomanes et, en plus, toute la violence qui va avec avec les trafiquants. Quand on-dit Toxicomane, vous avez automatiquement les trafiquants de drogue qui viennent se ventouse là-dessus à Bruxelles ville. Ils ont fait un projet similaire, de moindre ampleur. C'est exactement les mêmes conséquences. Nous, ici, un ou on voit que c'est catastrophique dans deux endroits, on va en créer un dans un endroit qui est déjà problématique. Mon groupe et moi même, nous sommes totalement opposé à l'ouverture de ce centre. Là, il y a un centre qui est prévu avenue du p cinq, zéro mètres carrés, qui est loin des concentrations d'habitation qui est loin des commerces. C'est là qu'il faut l'ouvrir et pas ailleurs, et nous serons vigilants et nous opposer à l'ouverture d'Un tel centre qui va pourrir la vie des habitants et détruire l'économie locale dans le quartier ribaucourt. Merci à vous.

Monsieur ma oui!

Merci, madame la présidente, je rejoins mes collègues qui viennent de prendre la parole. Je me pose d'abord une question, un point principal: à ce que vous avez pu mener une étude de faisabilité pour pouvoir installer un centre pareil dans cet, à cet endroit là précisément? Je ne pense pas, madame la présidente, parce que sinon, on aurait déjà eu cette étude de faisabilité, on aurait pu prendre connaissance de l'analyse de cette analyse là, ce quartier, madame la présidente, comme mes collègues viennent de l'évoquer un quartier qui souffre depuis des décennies de cette problématique, un endroit qui a un axe routier, il y a un axe passager très important, fréquent, très fréquent, un endroit qui ne permet pas de garantir déjà l'anonymat il y a un endroit qui peut aussi se transformer rapidement, un lieu, un lieu d'insécurité madame la bourgmestre, comme mes collègues, lance, il faut, pose, poser et essayer de mettre entre-parenthèses ce projet là, à cet endroit là précisément, et de l'ouvrir de l'Ouvrir sur le canal, comme c'était prévu initialement. J'ai dit.

Monsieur Helene boche.

Madame la présidente, je vais pas répéter tout ce que mes collègues ont dit. J'ai simplement dit, monsieur marron, que quand on a des idées comme celles là, c'est pas étonnant qu'on fasse le score électoral qu'ils ont fait. Il y a d'autres dossiers qui nous ont amenés sur la table, qui n'ont pas à apporter autre chose que des bêtises. Et je dis non pas Sara, mais si il continue à vouloir nous embêter avec ça, on dira lui piquer les fait.

Merci à tous. Je vais répondre avec un mixte français, néerlandais. Les questions spécifiques de monsieur Ben, je les ai mises en néerlandais parce qu'il ya beaucoup. Tout d'abord merci de d'aborder la question. Merci à tous les deux d'aborder cette question ici. Vous l'avez tous indiqué à juste titre, cette problématique n'est pas du tout neuve dans le quartier ribaucourt. De mon côté, j'ai noté que cet endroit souffre de ce problème depuis plus de 30 ans. Ce qui est neuf aujourd'hui et qui nous pose un nouveau problème, c'est l'ampleur du phénomène, sa diversification et aussi l'ampleur de ses conséquences négatives quotidiennes, tant pour les riverains que pour les commerçants et les usagers du métro. Je veux souligné que cette situation n'est pas du tout propre à molenbeek. Tout qui circule dans notre région, qui fréquente le réseau de la step, aura pu noter l'aggravation un peu partout. Et on peut aussi noter que cette aggravation touche aujourd'hui l'ensemble des communes bruxelloises. Même celle où il n'y a pas de métro ou moins de métro, et avec des phénomènes qui varient un petit peu, mais c'est partout, en ce qui concerne l'ampleur du phénomène, arrive beaucoup. Je voulais déjà expliquer à plusieurs reprises devant l'assemblée ça s'est fortement aggravé juste après la crise sanitaire. On fait face à une offensive tout à fait inédite de notre pays par rapport aux trafics internationaux qui ont profité de la crise du covid pour se réorganiser et pour vraiment changer leur stratégie de captation du public sur le continent européen. Cette stratégie criminelle et son corollaire, l'intensification du trafic de drogue, entraîne aujourd'hui des livraisons de quantité de produits stupéfiants absolument effarant, avec un trafic en cessant incessant, essentiellement via le port d'Anvers évidemment, la région Bruxelloise n'échappe pas à ce phénomène. Je parlais de diversification parce que c'est un élément important. Évidemment, il y a toujours la marijuana, le cannabis. On connaissait déjà la cocaïne et l'héroïne la cocaïne explose. Mais de nouveaux produits sont aussi apparus: des produits de synthèse, des produits qui sont détournés de leur utilisation normale, comme certains médicaments, mais aussi le protoxyde d'azote et des dérivés, des produits plus anciens comme le crac. Le crac. C'est un dérivé de la cocaïne qui n'est

pas cher, c'est de la mauvaise cocaïne qui s'avère très addictif. Très rapidement, on peut assister parfois à des dépendances dès la première prise. C'est vraiment une drogue très, très sale. Et je passe rapidement sur les problèmes très importants qui se greffent automatiquement sur cet article de drogue. Vous les connaissez: les guerres de territoire, l'effet de violence, la circulation des armes à feu. Il n'est pas un jour à Bruxelles où une de nos polices n'est pas à faire à ce phénomène. Malheureusement, genre l'air de ça! Évidemment, le sentiment d'insécurité augmente au niveau de la population et la qualité de vie et la tranquillité de certains quartiers se dégradent. Les habitants ont du mal à réagir face à ces agissements d'une criminalité internationale organisée, qui ne respecte aucune règle ni personne. On entend maintenant dans les quartiers ce que je n'entendais pas au début de la législature: ce ne sont pas des gens du quartier qui dirigent ce trafic. On le sait. Les jeunes du quartier sont là uniquement comme menu frein. Les autres, on les voit que peut et ils ne sont pas du quartier. Depuis 2021. J'étais la première à alerter en Belgique. C'est c'est pas, c'est pas une blague. Notre commune a multiplié et renforcé les actions de tous ces services par rapport à ça, et que ce soient les services préventifs, les services répressifs, les services d'accompagnement je parle de l'ase merci aux policiers du parquet, de médecins du monde, d'une de le pont à l'intérieur de nos services, mais aussi des acteurs associatifs spécialisés, autre transitent la mas et aussi de nouveaux acteurs. On a essayé de reprendre la Stib autour de la table. Elle n'était pas du tout concernée. Maintenant est extrêmement concerné et, je vous le disais, j'ai lancé des alertes auprès des autorités supérieures. C'est moi qui ai porté ce sujet à la conférence des bourgmestres, qui est porté devant la ministre de l'intérieur c'est nous qui avons fait, à la mi 2021, un nouveau plan drogue, en collaboration avec la zone de police, le parquet, qui donne aujourd'hui de réels résultats concrets. Je pense que l'année passée, on a pu mettre en prison 60 delors. C'est énorme pour pour notre zone, qui a servi depuis de modèle aux autorités fédérales et régionales, pour leur propre stratégie, auxquels nous participons aussi. Et dernière stratégie et apport en date, suite au spot créé récemment par la région, nous avons monté dans notre entité une casi, le drogue pour la commune, un organe qui fonctionne comme la case l'antiterrorisme et qui réunit, au sein d'une même entité, tous les acteurs susceptibles d'intervenir ensemble ou séparément sur la thématique. Nous en sommes à la troisième réunion en quelques semaines et nous avançons très bien. Mais tout ça pour dire: le volet préventif et répressif, on ya déjà travaillé, on est déjà, j'ai envie de dire, au maximum de nos capacités. Reste le volet santé publique. Évidemment, les criminels, trafiquants, il faut vous imaginer que, eux, le volet santé publique, ça les, ça les empêche pas de dormir. Eux, leur but, c'est d'augmenter le nombre des victimes et d'augmenter la dépendance des victimes. Ils ont des stratégies assez particulières, on en découvre de nouvelles chaque jour pour ça, et leurs objectifs sont financiers. Aujourd'hui, on a des professionnels de la santé qui sont submergés par rapport aux demandes d'aide on a le devoir de mettre en place des nouvelles infrastructures par rapport à ça et pour contenir l'urgence depuis 2020, on a mobilisé nos équipes tous les jours pour essayer de participer activement à l'élaboration du projet de centre intégré régional. On avait également une task force au niveau de la commune, qu'on a tenu à nombreuses reprises pour pouvoir amener ce projet là, le projet de centre intégré avenue du port, sur les rails. Ce projet de centre intégrer avenue du port, il est prêt, il est de grande qualité, il prévoit un accompagnement complet des usagers, avec une salle de consommation, un accompagnement individualisé, de l'hébergement un centre de santé. Les plans sont faits, les permis sont délivrer, l'emplacement est acquis. Mais malheureusement, il y a quelques mois, suite à l'augmentation très importante du prix des matériaux et les exigences environnementales imposées, il s'est avéré que le coût de ce centre intégré avait quasiment doublé et, vu la proximité du scrutin du neuf juin, le gouvernement régional a décidé de geler ce projet temporairement pour que le nouveau nouveau gouvernement, sorti de urne, puisse se pencher sur le dossier et trouver des solutions par rapport à la difficulté financière pour

financer le projet. En attendant, sur le terrain, et plus spécifiquement arrive beaucoup en ce qui concerne notre commune, la situation continuait de se dégrader. Nous avons continué de réclamer des solutions à la Stib. Moi, j'ai insisté dès les premières minutes sur ce dossier pour que la stip prévoit une présence permanente dans la station. Ça n'a tout ou pas été rendu possible et, de notre côté, nous avons pris nos responsabilités, puisque nous avons continué d'intensifier les patrouilles et les opérations répressives dans ce secteur pour sécuriser les lieux. Nous avons continué de soutenir notre zone de police dans ces actions directes contre les trafiquants. Je voulais signaler, avec des belles réussites, les derniers mois, nous avons aussi continué de mobiliser nos équipes communales et les acteurs associatifs spécialisés pour suivre les toxicomanes au jour le jour depuis 2024. On a été contacté par Ricard, risquer et le ministre marron. Ils nous ont annoncé avoir loué un bâtiment au 63 boulevard Léopold deux afin d'y installer une salle de consommation à moindre risque, un hébergement, etc malheureusement, lorsque nous avons été contactés, le lieu était déjà loué par risquer et le ministre marron. Ce n'est qu'à ce moment que nous avons reçu les premières informations. Ces premières informations, elles étaient très lacunaires et régulièrement contradictoires. Nous avons exigé de pouvoir participer au comité de pilotage et obtenir des informations stables et concrètes. Comme vous, ça, je tiens à souligner, comme vous, nous avons immédiatement regretté le choix de l'emplacement et, et c'est c'est d'une grande tristesse pour moi, parce que, honnêtement, ce dispositif et un dispositif qui aide énormément, qui doit avoir sa place dans nos villes aujourd'hui. Mais nous n'avons pu que regretter le choix de cet emplacement risquer et les cabinets marron et van den Brande nous ont expliqué qu'ils avaient choisi ce lieu faute de réelles alternatives, et ça, je pense que c'est plus que probablement correct. Ils voulaient que leur projet soit au cœur de la problématique de la station de métro Ribaucourt avant début 2024. Aucun de ces responsables n'a jamais pris le moindre contact ni avis de la commune au sujet de cet emplacement. Au moment où nous avons été contactés, durant de longues semaines, nous avons fait des propositions alternatives. Elles ont toutes été refusées. Il y a quelques semaines encore, j'ai invité le ministre marron dans mon bureau et j'ai eu une discussion à bâtons rompus avec lui. Je lui ai à nouveau expliqué que nous regrettons fortement que la commune a été consulté sur ce projet régional, que, fort tardivement écoute son emplacement peu approprié. Son envergure n'était pas non plus acceptable pour nous. Nous avons systématiquement exigé de réduire cette envergure. Cette semaine encore, nous avons limité cette envergure pour en arriver à ce que les équipes de transit actives aient considéré comme indispensable, c'est-à-dire uniquement une salle de consommation et une salle de repos n'est plus question d'hébergement nous avons été entendu par rapport à ça. J'ai à nouveau expliqué également au ministre marron que nous continuons de défendre le projet de centre régional intégré mieux situé avenue du port, de qualité nettement supérieure et qui reprend une série de services qui est exclu de développer Ribaucourt, et je pense notamment au service d'hébergement et au service de suivi de longue durée. Le centre intégré avenue du port reste clairement notre priorité et j'ai rappelé que le projet de salle de consommation arrive au court, ne pourrait être considéré que pour autant qu'il soit clairement provisoire, pour autant qu'ils répondent à l'urgence et pour autant qu'ils permettent de soulager le quartier du d'île de rue et de la consommation en rue et dans la station. J'ai rappelé au ministre marron que nous continuerons d'exiger de la stip qu'elles mettent en place une présence permanente dans la station, condition indispensable à une meilleure gestion de cette station, que nous poursuivons nos actions préventives et répressives, que, vu l'urgence de la situation, arrive au court. Ça, c'est une urgence que tous les citoyens remarquent. Si nous pouvions imaginer l'installation d'une salle de consommation à moindre risque, l'infrastructure devrait obligatoirement se calquer sur celle de Get et disposer des mêmes services complémentaires. C'est notamment un encadrement par un gardiennage adéquat, pas plus, pas moins. J'ai rappelé également que cette infrastructure devrait bénéficier des

mêmes conditions strictes en termes de sécurité. C'est un périmètre éloignement de tout, de zones de surveillance accrue d'un kilomètre, interdiction de la consommation, de la vente et dans l'espace public dans un périmètre déterminé par le parquet et les zones de police, que cette infrastructure devrait répondre strictement aux sévères normes d'encadrement prévus dans les décrets; que cette infrastructure ne pourrait accueillir que des personnes issues du quartier situées dans le périmètre de surveillance, pas de transfert d'autres endroits et à des heures déterminées, de toute activité à 17 heures; que cette infrastructure ne pourrait être gérée que par des professionnels transit et lama. Tout ceci a pu être inclus dans les textes qui nous sont aujourd'hui proposés. Je vais y revenir. Le mois dernier, nous avons visité avec le collègue les infrastructures de gate. Les équipes ont également accompagné in risquer à Paris pour visiter l'infrastructure proche de la gare du nord. Moi, je l'avais déjà visité il y a il y a trois ans. Nous avons pu constater agate, le travail effectué sur place et les résultats obtenus par l'infrastructure dans le quartier de gate, pour tant collé à la gare du midi. Les nuisances dans le quartier même ont disparu et les riverains n'ont constaté aucune aggravation des problèmes. Au contraire, je demande un petit peu ce qui a été dit préalablement, parce que c'est pas correct aujourd'hui. Un projet fortement réduit pour beaucoup et en train d'être décrit dans un protocole d'accord il devrait nous être envoyé dans les prochaines semaines et il vous sera évidemment soumis immédiatement. Du mandat, lecteur hector de l'attente de celle nonante over en coms d'anastasia initiative ne merde project nomade de police parce over practise parking dites d'or de west le over le tem nos lever de link ver de linge Berg via warm informatie campagne vers organiser demandeur mais le mec informatie organiser turbile nikita stabiliser information protocole accord les de project discu inox dans park policie zones zorg exact Ova 22 zones ni en zone anders zones de police, zones informer de périmé waze verbes en vermeil mark non veut tout nos prend mvp transit de spécialiste non profit organisa sidi project fort homme verte de vert de de Luc ou de tuer organise six Same Berk de andere le vend de project workbook de plan de stop word Berk de burem mettre de ABS verbetering de manière qu'un tube beter rape warm demandera 20 mai init over des Cest tout nous Estelle demande est financier de projet de nos donc comme varier Bruxelles mobilite kortom bledit project vole notre priori t'as ricoeur vers tel protocole accort virginie sans frac Enzo word. Je termine. Comme vous, nous pensons que la situation dégradée arrive. Beaucoup doit trouver une solution et nous savons qu'il faudra du temps avant que le prochain gouvernement régional se prononce et relance le projet de centre intégré. Et nous savons que nous devons faire face à une situation d'urgence sanitaire, de santé publique, de qualité du quartier, de sécurité et de prévention. Lundi encore, je recevais des citoyens qui me disaient: madame la bourgmestre, qu'est-ce que vous trouvez ça normal qu'on ait des gens qui ont des plats ouvertes et qui se chutent devant nos enfants? Non, ça, on en est vraiment un point qu'on ne peut plus accepter sur la voie publique. Et nous regrettons ce cavalier seul des ministres marron et vende brand sur ce projet durant de longs mois et l'acharnement à ne pas entendre les demandes légitimes de la commune. Aujourd'hui, nous avons le choix: soit ne rien faire face à l'urgence de ribaucourt, sachant que, depuis trois ans, nous faisons le maximum avec tous les acteurs concernés et que la situation, malheureusement, continue de se détériorer, soit installer une infrastructure provisoirement, dont le fonctionnement est calqué sur celui de gate, qui a prouvé son efficacité, qui sera géré par les mêmes équipes et professionnels que ceux qui travaillent Agate. Et l'état actuel de ce dossier, j'étais un peu longue, excusez moi, je pense que c'était très important et et je veux à nouveau remercier les les deux interpellants. Je pense que c'est un sujet sur lequel nous aurons à retravailler dans le prochain conseil communal et j'espère que nous aurons à ce moment là les véritables contours de la proposition de la région. Monsieur banens, allez y!

Villand de le monter marron rop lancer de voter boot pontet scor design exclu samedi

la nous notre promote cadre monster marron force par le main parte de cites mobi Andros ok, tout monster votre de de inclut sportif en bas bardot hortense word strates rebours enfant lettre centre plats dot tester attribut le retard actes ouvre de zones total messmer et tout ton bec del vis Brussel Brussel ouvre de drugs problématique devant ce de proc donc Barbra montreront cadre encore poulidor serait pas moderne! Alos dur le proto Con worden tot brussels en word me faire, etc c'était tous poser donc moi quand d'être calderon award comble de centre belt and avant tard carbet rubricard date cela de son centre un exactes en cost forment contacts avec commerçante Bur ok Studi va lui ont start du total mes cela penser vite entre forme le duc Bruges drugs dirs d'autres quatre concure c'est un BAC de cours polices. Or des CAP work toward Mikado motto commandant de ces 37 and over pool worden des back, c'est inter bondon utopie on lors quatre mais manière moro van de driver spot hum, open Marc on cadre négative ouvre les etat pour de comment c'est nous? Pas proaction on holiste, topo brosser, erico plan compte tout cela pour centre and.

Dint monsieur de bloc, qui avait interpellé, je propose qu'il puisse s'inscrire le premier dans la réplique. Allez y!

Sur base de vos réponses, je suis pas rassuré que le caractère provisoire restera provisoire. J'ai l'impression qu'on est dans une, que la chance est grande que ce projet venu du port, qui est évidemment la situation un peu idéale. Il n'y a pas de garantie que ce projet va avoir, va avoir la lumière rapidement ou un jour. Dans ce sens là, malgré le fait que je suis vraiment pour le genre de projet, je suis pas pour de d'accepter qu'il s'installe provisoirement sans garantie qui reste provisoire. Et dans ce sens là, je pense vraiment que la commune doit utiliser les moyens pour pouvoir encore stopper ce projet là, avant que les travaux commencent. Vous n'avez pas dit exactement quand les travaux allaient commencer et quand était la date hypothétique de l'ouverture je pense qu'il ya encore des endroits alternative possible, surtout si j'ai bien compris que la région a trouvé ce lieu parce qu'ils avaient en vue l'hébergement maintenant, vous dites: on a réduit le fonctionnement sans hébergement. Si j'ai bien compris, ça dit qu'on cherche un lieu pour une salle de consommation, avec quel cabinet pour le suivi médical, plus ou moins avec un repos. Je pense que, dans dans ce sens là, la commune, la région on des bâtiments qui correspondent à ce genre de profil. Vraiment, vous avez envoyé encore la liste des bâtiments plus ou moins vide. Je ne sais pas si sont encore vide, mais dans le quartier, plus ou moins dans le quartier, il y a des, il y avait des logements et au long du calin ou des quatre chambres, je pense vraiment qu'on va se mettre une balle dans le pied. On va démarrer un projet sans, sans les conditions pour que le quartier puisse un l'accepter ça va créer des tensions. Je pense que les tensions sont loin d'être les conditions pour que les gens qui souffrent la dépendance soient bien accueillis. Aussi, la conséquence à qui il y aura des conflits, des tensions tout le temps. Je pense que, vraiment, il faut, il faut entendre le signal et dire: ok, mieux reculer pour reculer, pour mieux sauter et chercher un endroit qui est qui correspond à l'utilisation actuelle de ce bâtiment. Avec le projet réduit, je pense qu'il ya moyen. Ça, c'est à mon avis, je pense, que la commune doit, et c'est une question que je voudrais poser: quels sont les moyens que la commune a en main pour encore réellement bloquer ce projet de milieu de baise? Est-ce que, parce que c'est un hôtel, c'est un espace commercial, je pense? Est-ce que la commune, est-ce que le changement d'affectation vers autre chose, est-ce que c'est la commune qui doit donner son feu vert? Je crois que oui. J'ai l'impression que la commune a encore de levier et des alternatifs pour trouver une solution pour quand même réaliser une salle de consommation, mais dans des conditions meilleur.

Merci, monsieur le. Ca nous.

Permettre de prendre encore la parole pendant que vous parlez. Madame la

bourgmestre, j'étais en train d'échanger avec quelqu'un de la région qui connaît relativement bien le dossier et qui me dit que la commune de Molenbeek a donné son accord depuis des mois déjà. D'ailleurs vous l'avez dit en en parlant, de visiter des endroits similaires à Paris avec des membres du collège. Je pense que la commune est en train ici de poser un acte qui est pour moi une chronique d'une catastrophe annoncée. Sincèrement, pour le quartier, ça va être une catastrophe. Moi, je vous le dis: nous allons tuer l'économie locale, nous allons rendre ce quartier infréquentable. Et, contrairement à ce que vous avez dit, moi, j'ai été à la gare du nord. J'ai vu l'état du quartier, l'état de délabrement du quartier, à cause justement du fait que ce type de projet, je le rappelle, je l'ai dit tout à l'heure je le soutiens. Évidemment, je pense qu'il faut un endroit pour accueillir ces personnes qui, pour moi, sont des malades. Ils ont besoin, pour des raisons sanitaires, d'être accueillis, accompagner, soigner, leur permettre d'accéder à des produits moins nocifs, si on peut utiliser cette formule là. Mais dans ce quartier, ça va être une catastrophe. Je vous le dis: aller faire un tour à Liège. Renseignez vous auprès de votre camarade à Liège. Pourquoi est-ce qu'il a été fermé pendant plusieurs mois? Parce qu'à un moment donné, ils étaient dans le l'incapacité de pouvoir répondre au flux important des gens, avec tout ce que ça provoque comme conséquence: la délinquance, le trafic de stup et bien d'autres choses encore, qui ont fait fuir les habitants du quartier, qui ont tué les commerces, l'économie locale, et je pense qu'il est moins une. Il est encore possible, il a d'élever que vous avez, je pense ici au changement d'affectation de dire à un lamara, même s'il est aujourd'hui dans une fonction temporaire, de trouver une solution alternative. Et les solutions alternatives, elles existent. Merci.

Monsieur ma oui!

Oui, merci, madame la présidente, mais je rejoins également mes collègues sur le fait qu'il faut un endroit pour accompagner ces personnes, c'est très important, mais que le problème qui se pose maintenant par rapport à ce que nous avons discuté, c'est le fait que cette installation est une installation provisoire, le fait qu'il n'y a pas eu d'études de faisabilité du quartier et de l'endroit choisi et qu'il ya déjà un lieu qui a été trouvé pour, pour, pour ceci, et que ça va créer aussi des conflits, voir faire recouvrir les voisins qui sont autour, et qu'il faut absolument trouver une solution alternative pour essayer de pour, ici en tout cas, d'éviter toutes ces problématiques de de départ.

Écoutez, moi, je veux pas relancer le débat, juste vous donner trois informations qui sont quand même importantes à ma connaissance. Le projet de Liège est un projet totalement différent. C'est un projet où il y avait effectivement une étude sur de la distribution de produits et si on parle pas du tout de ça gare du nord, il n'y a pas de salle, il y avait aussi une erreur. Et pour finir, et pour finir, il y a une une chose importante à avoir en-tête, c'est qu'il ya une littérature internationale et des acteurs extrêmement informés sur cette question à Bruxelles. Quand même, nous, on c'est un tout-petit peu. Ce n'est pas une aventure totale qui est proposée ici. Mais écoutez, de toute façon, c'est au conseil qui te revient de décider. Il n'y a rien qui est décidé à ce stade. Et vos questions et vos remarques, moi, je les ai noté. On va revenir, à mon avis, au prochain conseil sur ce sujet. C'est un sujet important. Merci à tous. Le sujet, sujet suivant, c'est monsieur canons, avec un litige qui oppose la commune et l'entreprise fédérale rel state. Allez y, monsieur le cas!

Merci, madame la présidente, ça fait pour la deuxième fois que je reviens avec ce dossier ahurissant qui avait défrayer la chronique ici, au sein de ce conseil communal. Pour que je rafraîchi se la mémoire de mes collègues qui aurait probablement oublié de quoi il s'agit il faut savoir qu'en 2007, nous avons voté un taxe, une taxe, pardon, sur les terrains non bâtis. Cet axe était relativement intéressante pour les deniers de la commune et il y avait peu ou pas de contestation. En 2019, après le changement

de majorité, un des gros investisseurs ou un des gros propriétaires fonciers et immobilier de la commune de molenbeek, et d'ailleurs d'ailleurs à Bruxelles d'ailleurs a décidé d'attaquer cet axe qui portait sur à-peu-près 1 000 250, 0€, ce qui représente fait représenter oui, procédures judiciaires. Il se fait qu'en novembre 2019, nous avons été condamnés. L'avocat avec qui j'ai pu échanger avait essayé en 20 de joindre la commune, le service juridique dépendant de les chemins, monsieur Jean, et la commune, pour avoir des instructions. Il a réussi à joindre personne. En février 2020, l'huissier de justice à notifier ce jugement à la commune de molenbeek qui avait, comme vous le savez, 30 jours pour réagir. Il se fait que, assez bizarrement, ce jugement avait disparu pour réapparaître en mai 2020. Mais 2020, c'est le moment où j'ai interpellé le collège ici, au sein de ce conseil, et, madame Moreau, vous découvriez visiblement le dossier. Vous m'avez répondu que, effectivement, nous avons été condamnés et que, d'abord c'est la faute de l'ancienne législature, c'est la faute de l'ancienne majorité à cause de ce règlement de taxe de 2007, parce que ça n'était pas véritablement ça. Le problème, c'est le fait qu'on n'avait pas réagi en dans les 30 jours et le jugement est devenu ferme et définitive, et nous avons été condamnés à rembourser un montant de niveau bien de 250, 0€, plus les frais de procédure et les intérêts. Madame moreau, ici présente, m'avait répondu à l'époque qu'un deuxième jugement était tombé et, comme vous le savez, lorsque le premier jugement devient fermer, définitif, il fait aussi office de jurisprudence. Et le deuxième jugement a suivi. Nous, on monte à ce moment là plus de 550, 0€ à l'époque j'avais pas reçu de réponses à mes questions, mon étonnement qu'il n'y a pas eu un traitement sérieux de ce dossier, vu l'ampleur et l'importance des montants. J'avais parlé d'Un problème grave de, je dirais, de fonctionnement notre administration, dont je doute, parce que moi, j'ai connaissance de dossiers similaires. Ils sont relativement bien suivis par les, les personnes du service juridique ou du service de taxe, ou peut être autre chose, et j'essaye de comprendre. Je voudrais savoir, j'ai envie à mes questions. Je voulais savoir exactement quel est le service qui a traîné, traité, pardon, ce dossier. Pourriez vous, je ne sais pas, qui vient de réponse? Est-ce que c'est les chemins de affaires juridiques qui, normalement, devraient répondre ou les chemins des finances pourrie me faire un état des lieux des procédures en-cours? Pourriez vous, avec précision, me donner le montant tata que la commune doit rembourser, incluant les intérêts et les frais de procédure? Il apparaît que le jugement, le premier jugement défaveur de la commune, a eu lieu le, j'ai déjà dit, en novembre 2019, et le tification vie ici en février 2020. J'ai dit que mon étonnement de la disparition des radars, de ce jugement. Pour information, il y a une fonctionnaire qui traitait le dossier pareil, qui qui aurait été poussée vers la sortie trois mois après. Pour vous sérieusement essayer de nous expliquer ce qui s'est passé. Je sais une question que j'ai posée en mai 2020. Je la repose aujourd'hui et pouvez vous me dire si des mesures ont été prises en termes d'organisation de ou des services concernés, évidemment, de remédier à ce grave dysfonctionnement qui a coûté très, très cher à notre collectivité? Merci pour vos réponses.

Yat il d'autres conseillers qui souhaitent s'inscrire c'est en tout cas, c'est plutôt du micro-onde, c'est du brûlant. Réchauffer cette histoire, c'est monsieur van, lequel? Et monsieur Jean qui vont vous répondre, qui commence? Messieurs, monsieur van, etc, allez y.

Votre pudding ball de service. Et là, monsieur, il faut remettre un peu les choses dans dans le contexte. Monsieur nous, dès que cette taxe est arrivé, on a été décidé par le conseil fédéral resta directement attaqué. Il n'a pas attendu que ce soit la nouvelle, les nouveaux, vos échevins, qui soient installés, pour attaquer. Et depuis 2012, ils nous doivent de l'argent et ça, c'est quelque chose qu'il faut savoir. Il faut savoir aussi que, que ce soit pour les voitures de, les garages, voitures d'occasion pour les surnuméraires ou pour ce terrain inoccupés, non bâti, les grosses sociétés nous



attaquent d'office donc c'est un peu devenu un jeu pour eux. Donc, malheureusement, vous demandez: pourriez vous me dire quel service à gérer ce dossier? C'est le service des taxes communal et du contentieux fiscal, en collaboration avec le service juridique. Pourriez vous me faire par me faire un état des lieux des procédures en-cours depuis ces jugements, sur lesquels je vais revenir? Il y a encore eu d'autres jugement, et régulièrement, puisqu'il nous attaque sur tous les, chaque taxe, il nous attaque. Évidemment, il y a pas mal de jugement là-dessus, le dernier en date. Un nouveau recours a été introduit par, en date du 20 avril 2020, pour les taxes relatives aux exercices de 2015 à 2021 inclus. Un jugement favorable à la commune a été prononcée par le tribunal en date du 28 juin 2023. Fédéral reste a fait appel de ce jugement et la procédure d'appel est actuellement en-cours. Ça, c'est ce qui se passe actuellement, votre question. Pourriez vous, avec précision, me donner les montants totaux que la commune doit rembourser, incluant les intérêts et les frais de procédure? Les montants que vous avez donné sont assez corrects. Nous avons, parce qu'ici on parle d'Un l'exercice 2014. Donc, vous voyez que ça, ça date quand même dans certains moments. Vous savez qu'avec les, avec les jugements, ça prend quand même toujours du temps. Moi, je ne remets pas la faute nécessairement sur les pré, les prédécesseurs. Le fait est que cet, ce règlement est régulièrement attaqué par par les sociétés. Et après, je vais vous donner ce qui reproche, ce qui nous reproche pour l'exercice 2024 2014. Pardon, il y avait un un total de 39, 4000, 18 €, augmenté d'une indemnité de procédure de 2400 pour l'exercice de 2014, un autre d'autres articles, et ils mettaient les deux 2014, 2015. Là, nous étions un total de deux-deux 217844 € et de près de procédures de 60€. Le suivant: oui, donc, les services, finalement, me disent que on a dû payer 263, zéro, 539 € uniquement pour le moment, c'est même pas payé. C'est bien. Il faut quand même se dire que c'est des taxes, c'est des, c'est des rentrées que que nous n'avons pas. Donc c'est pas non plus. Non, ça reste évidemment, mais c'est pas aussi important qu'une d'être qu'est-ce que nous avons encore? Oui, il apparaît que le premier jugement défaveur de la commune a eu lieu en novembre 2019 et la note qui fait ation vi loisir en février 2020. Bizarrement, celui ci avait disparu radar non et réapparu non. Simplement, c'est vrai qu'il n'a pas été répondu dans les temps, comme vous avez dit, dans les 30 jours. Mais les spécifications de la justice et les avis de notre, de notre avocat, nous pousser à ne quand même pas aller en justice maintenant. C'est vrai qu'on peut toujours reprocher que nous n'avons pas fait appel. Pourriez vous me dire si les mesures ont été prises en temps en termes d'organisation des services concernés? Remédie, c'est pas un grave, il fait un grave dysfonctionnement. Il y a eu une erreur qui a coûté cher. Mais je peux vous dire que, dans les affaires, actuellement, on gagne parfois des procès, parfois on en perd. C'est difficile, et je vais, je vais, vous donner quelques exemples. Qu'est-ce que oui? Malgré tout, évidemment, et je vais presque dire: c'est presque tout le temps qu'on voit avec les services pour voir les procédures, voir s'il n'y a pas moyen d'améliorer les le travail, parce que, pour le moment, nous avons eu quand même pas mal de changement dans les différents services, et les relations entre le service de monsieur janin, le service juridique et et le service des taxes se passe bien, pour reprendre les ce qui nous était reproché. Et là, on était quasi sûr qu'on n'aurait pas eu gain de cause. C'est que les courriers étaient adressés à des adresses bien précises. Et, logiquement, ça ne veut pas être adressé à des, à des adresses bien précises, mais ça doit être adressé à des, à des personnes. Cadastre. Évidemment, plus on avance, comme on m'avait déjà dit pour d'autres d'autres taxes, les avocats vont de plus en plus loin. Au début, ils analysent le règlement en le critiquant: c'est une double ta, c'est une, c'est le montant est trop élevé, insi de suite. Maintenant, évidemment, ils vont chercher aussi des des erreurs de procédure. Et là aussi, nous, on a, on doit être de plus de plus en plus vigilant. Il y avait aussi des taux réduits pour quand les terrains étaient liés à ppas conseil. Nous l'on reprochait aussi. Évidemment, nos avocats aussi rétorque. Donc, on n'accepte pas tous les les les les critiques telles quelles. Oui, ils sont revenus aussi en disant que cette taxe discriminatoire, ça doit déjà dire: le

règlement taxe doit identifier par parcelle cadastral, et il est bien, il est bien, immobilier, ont bâti.

Mm.

Mm.

Mm hmm.

Oui, ce qui s'est passé aussi en 2015. Apparemment, il y a eu des changements de numérotation dans les parcelles. Suite à l'Acte d'échange de terrain du treize juillet 2015, les parcelles litigieuses ont été remplacés par de nouvelles parcelles, la destination des parcelles a changé et la composition également. Et là, ils nous ont reproché. Ce je regarde, c'est je ne peux pas nier que qu'on perd de temps en temps, de mon temps, mais bon, c'est le système de de de la justice. Parfois, nous avons, le vent nous est favorable et heureusement, ça ne fait pas toujours au jurisprudence. Ça ne fait pas toujours jurisprudence, parce que, justement, les les nous sommes reprochés, mais pas toujours. On s'adapte aussi, on corrige nos erreurs et donc on peut aussi avoir des des jugements positifs. C'est vrai que fédéral est le contact aussi pour essayer d'avoir des faveurs, mais actuellement, comme on a eu des des jugements positifs, nous sommes toujours en attente et on espère qu'on pourra récupérer le plus possible. Merci. Je laisse la parole à monsieur jamais, s'il veut compléter.

Monsieur Jean, merci, monsieur vanne weck.

Oui, en gros, le la contestation visait des terrains qui étaient, qui étaient compris dans un pps qui était en-cours d'élaboration et les plaignants se désire faire faire-valoir le fait qu'il n'avait pas pu construire du fait que le pps n'était était en-cours d'élaboration et le tribunal a retenu cette, cette, cette plainte. Et dans ce cadre là, les avocats, notre avocat a jugé que la motivation opéré pour le règlement de taxe entre les parcelles situés dans le pps en-cours d'élaboration et celle situé dans un pps envie et et et qu'il lui semblait en effet difficile de contrer l'analyse du tribunal sur ce point, dans la mesure où la distinction opérée n'était pas justifiée. Et même dans dans l'autre jugement concernant les 217 0€ l'avocat même souligné contre le problème l'égalité de la légalité du règlement taxe retenu par le premier juge. La partie adverse avait également soulevé le problème de l'opposabilité du règlement et les irrégularités de l'extrême registre des publications et que cette question n'avait pas été tranchée en première instance mais pouvait être examiné par la cour d'appel en défaveur de la commune et que, par ailleurs, sur le plan actuel, la justification des taxes et le problème de l'identification des parcelles taxes poser des difficultés. Je souhaite aussi souligné le fait qu'avant l'introduction de ce recours en justice par la fédéral est est, le précédent collègue a été interpellé sur ce dossier via une note devant datant de mars 2014, rappelé le sept, puis le 21 avril, le 24 avril, l'échevin des finances et que, finalement, l'introduction d'un recours devant le tribunal de première instance a eu pour conséquence que le collègue a été dessaisi de la réclamation. Il y a eu quand même, et ça, ça s'est passé en 2017, dans le cadre de des activités du précédent collègue. Malheureusement, dans le cadre de ces procédures là, en 2019, il n'était pas, il n'était pas possible d'aller plus loin que ce qu'on a été, d'autant plus que la procédure, la procédure ou le jugement était totalement défavorable et qu'on n'avait aucune chance de, de pouvoir, de pouvoir gagner, même en instant, si ça allait même aggraver notre situation. C'est ce que je voulais souligner, en plus de ce que monsieur Valeco a dit.

Monsieur license.

Merci, madame la présidente, chers collègues, pour ceux qui ont été attentifs à l'intervention de les chemins des finances, il y a l'intervention de les chemins affaires juridiques. On a vraiment vécu une situation surréaliste. D'un côté, vous avez les chemins des finances qui nous dit, dans une des procédures qui a suivi, celles on a été condamné en 2019, que nous avons gagné et que le plaignant a été en appel. Et puis, vous reconnaissez ici, devant tous les molenbek, qu'il ya eu une erreur, que le dossier n'a pas été traité. C'est une erreur qui a coûté, cher collègue, plus de 263 0€. Petite erreur. Je rappelle qu'on est en train de licencier huit personnes au CPS 200 103 0€ qui rentreront pas dans dans les caisses de la commune. Et puis, et puis, vous avez, et puis vous avez des chevins des affaires juridiques qui remontent à l'époque de Cro-Magnon pour vous dire que c'est la faute de l'ancienne législature, alors qu'on sait tous, et vous avez tous entendu, mes questions. Elle porte sur la manière dont le dossier a été traité, c'est-à-dire qu'entre le moment où la commune a été condamnée et le moment où il y a eu la notification de huissier, et je vous remercie, monsieur le chemin des finances, d'avoir rappelé les dates: jusqu'En mai 2020, ce dossier est sorti des radars, donc il n'a pas été traité. La commune, pour 263 0€ n'a pas trouvé utile d'aller en appelle. N'importe quel gestionnaire d'une collectivité locale pour un tel montant aurait été en appel. Je vis vous dire pourquoi? Parce que le règlement de texte que nous utilisons ici à Molenbeek, cher collègue, il est d'actualité dans les, dans les 19 communes, c'est quasi le même, c'est un copié collé. Nous l'avons adapté à la commune de Molenbeek. Il y a des spécificités communales et, comme par hasard, ici, on se fait condamner et on estime ne pas aller en appel. On a pas été en appel parce que, simplement, le dossier n'a pas été traité, il était quelque part déposé et on s'en fout. Et je le rappelle, nous avons été condamné, il a fait office de jurisprudence. Et, madame Moreau, vous avez ici, au sein de ce conseil communal, rappeler que nous avons été condamné une deuxième fois à plus de 550 0€. Chers collègues, comment est géré notre commune? Ce qui explique aujourd'hui que nous sommes en faillite, ce qui explique que nous pouvons plus remplir nos obligations vis-à-vis de la population. Et je veux que les molle savent: nous payons aujourd'hui cette gestion catastrophique et nous ont eu aujourd'hui une démonstration de la cacophonie au sein de ce collège et leur degré d'incompétence pour gérer correctement cette commune. Et ce sont les molo quoi qui le payent aujourd'hui. Merci de votre écoute.

Pardonnez moi, mais moi, j'ai trouvé que leurs explications est assez complémentaires et je comprends par contre que vous soyez malheureux, puisque votre collègue, l'ancien échevin des finances, qui a bidouillé ces règlements, n'est pas là de devoir, de devoir, de devoir répondre, de devoir répondre à ce qui a été amené par mes collègues. Nous continuons l'ordre du jour avec, monsieur de bloc sur le rat au quartier parc des muses.

Finance peut appeler les règlements, c'est ça votre réplique et la phrase magique utiliser pour couvrir l'incompétence cochonou.

Pour la faire, un tapis rouge comme ça!

La parole est à monsieur de bloc. Monsieur de bloc, allez y!

Je voudrais attirer votre attention qu'il ya un problème urgent qui touche les habitants du quartier: cervelle par des mus, plusieurs habitants signalé qu'il ya une invasion de Ra. Ce qui est présente, vraiment, c'est pour la santé publique. Ce signalement t'étais adressé à plusieurs reprises, notamment parcourir: monsieur oui, responsable de parc, madame gloria, chargé de la propreté. Quelles mesures concrètes ont été prises par la commune suite au signalement des habitants? La commune continue, elle, d'organiser deux campagnes de dératisation par an, comme indiqué sur le site

communal. Et pouvez vous confirmer que ces campagnes se déroulent bien au début du printemps et de l'automne en surface et en souterrain, en collaboration avec vive quoi, comme c'est noté sur le site contenu des conditions climatiques, on dirait pas aujourd'hui, mais la terre se réchauffe, avec des hivers plus doux et la capacité des races reproduire toute l'année est-ce qu'on vous envisager d'augmenter la fréquence des campagnes de dératisation? Quels seraient les obstacles éventuels à une augmentation de cette fréquence? Est-ce qu'il ya une une équipe suffisante pour répondre aux besoins? Il est important que les habitants sachent comment contacter le service communaux pour signaler la présence de. Je pense qu'il y en a pas mal qu'ils font actuellement. Cette information n'est pas facilement accessible sur le site de la commune. Qu'est-ce que vous pouvez faire pour améliorer la visibilité de cette information et peut être aussi l'afficher là où on a déjà contacté, constaté des dans le passé, par exemple à-côté du parc? Pourriez vous envisager des campagnes d'information spécifique pour sensibiliser les habitants aux démarches à suivre en-cas de présence de rien et finalement, quel est le prix d'une datation demandées par les habitants? Je pense que les habitants, la commune, n'intervient pas dans les, dans les espaces prix. Je pense que ça, c'est important et finalement, je pense que c'est important. Je propose qu'on augmente les fréquences des campagnes dératisation. Clairement, aujourd'hui, il y a plusieurs endroits dans la commune où on a perdu le contrôle. Il y a vraiment trop de rap, et je parle de parc, de muse, mais je parle aussi, par exemple, à gand, dans les blocs de grandi. Les habitants, c'est plein de qui infeste le quartier. Je pense que c'est important d'augmenter la fréquence des campagnes dire isation. De plus, ils seraient judiciaire de mettre en place une campagne d'information clair et visible pour guider les habitants dans leur démarche signalement. La livraison est une question de santé publique qui nécessite une intervention rapide, efficace de la commune et je pense que c'est important pour veiller la sécurité et le bien-être de mon bois. Pour réagir, merci beaucoup.

Merci, monsieur de bloc, pour votre interpellation. Je vais céder la parole à mon collègue me ni pour les éléments de réponse.

Merci beaucoup, donc, il faut savoir qu'une campagne, une campagne de dératisation, est en-cours jusqu'au 30 juin. On avait déjà répondu à une interpellation similaire. Nous, nous avons, depuis le début de la législature, nous avons doublé le, le budget de dératisation. Mais malgré tout, il y a quand même. Il faut constater, ou en tout cas il faut regretter, qu'il y ait une nouvelle politique en termes de gestion des parcs qui fait qu'il est, il y a une, on privilégie la au niveau, au niveau de de. Avant, on enlevait toutes les feuilles mortes et mais cette politique n'est plus d'application puisqu'on considère que les feuilles mortes et tous, tous les tout ce qui reste là alimente les la, la flore et Bruxelles environnement, qui est à l'origine de cette, de cette politique, considèrent qu'il ne faut plus nettoyer. Le parc est enlevé toutes les feuilles mortes et ça fait que les services n'arrivent plus à distinguer les galeries dans lesquelles se promène, elle, pour le dire de façon un peu ludique. Mais ça entraîne beaucoup de problèmes. Mais c'est aussi, c'est aussi la source d'une prolifération au niveau aussi, puisque toutes ces, tous, tous ces éléments là alimentent aussi le. Il y a aussi, malheureusement, on doit le regretter, des des gens qui continuent à jeter du pain pour les pigeons, etc, ça, c'est malheureusement, c'est presque de la générosité locale, ou la culture locale, d'aller nourrir les, les pigeons, ou en tout cas, de ne pas, de ne pas vouloir jeter les pains dans la poubelle et plutôt de les, de les donner aux pigeons. Ça, malheureusement, ça aussi, c'est un élément qui augmente la prolifération des nuisibles. Il y a aussi beaucoup de chantiers qui ont été ouverts dans notre commune, plusieurs bâtiments qui sont abandonnés et où nous nous intervenons fréquemment et pour, pour avoir regardé aussi un reportage de Paris, toute proportion gardé, ils ont, ils ont considéré aussi, il y a toute une étude qui, qui, qui qui a été faite sur sur les produits qui sont utilisés dans la dératisation, qui cause beaucoup de problèmes au

niveau de la santé. C'est aussi, peut être pas un élément qui favorise l'augmentation encore de tous ces produits de dératisation. Il y a d'autres procédés, qui sont d'autres procédés qui sont utilisés, vous l'avez vu sûrement sur télé Bruxelles, où on envoie des furets pour essayer justement de, de lutter contre-la prolifération de. Mais, en tout cas, nous nous sommes arrivés à une limite. Aussi, même après avoir doublé le budget, nous nous sommes malheureusement dans une situation où, chaque fois que nous intervenons dans des, dans des lieux, pour, pour essayer de, pour, pour la dératisation, quelque temps après, ça réapparaît, parce que les causes, les causes de cette prolifération ne sont pas très, du fait d'une politique qui est différente au niveau de Bruxelles environnement. Et les rats sont proliférer à proximité aussi de tous les espaces, justement tous les espaces verts. Ce n'est pas, ce n'est pas quelque chose qui se pro, qui proliférer n'importe où, c'est surtout à proximité des, des parcs et à proximité aussi des chantiers. Et les chantiers sont, ils ont lieu, mais régulièrement et à chaque fois qu'il est possible, nous intervenons. Pour répondre à votre question sur la, sur la référence, il faut l'envoyer il faut envoyer des demandes au service de l'hygiène de la commune, viennent quatre vingts moub nette et à chaque fois que vous constatez, ou que la population constate qu'il ya des endroits ou des proliférer, il faut envoyer directement le service, envoie les, envoie l'Entreprise qui a été désigné pour pour la dératisation.

Merci, monsieur l'échevin il n'y a pas de réplique. Oui, c'est vrai.

Je comprends la réponse, mais au niveau des parcs des muses, très concrètement, vous dites: il y a, est-ce que vous parlez du parc de muses? Ou il y a une campagne dératisation aujourd'hui en-cours jusqu'au 30 juin? Ou c'est la campagne qui était en-cours de toute la commune sur le parc des muses? Quelles étaient les interventions précises que vos services ont fait de vous constatez la politique de la région au niveau des parcs et de ne plus enlever les feuilles? Est-ce que vous avez interpellé la région sur ce problème? Là, quelle est la réponse. Et trois, vous dites: on a doublé le budget. Mais la question était: est-ce que, selon vous, est-ce qu'ils ne font pas rajouter des campagnes intermédiaires? Parce que vous dites: ok, on le fait et très peu de temps après, on recommence? Ça veut dire que, probablement, on ne le fait pas assez en profondeur, par, parce que souvent, c'est ça le cas avec l'esa, ça se reproduit très fortement. Vous enlevez et vous faites une campagne, mais vous vous laissez, deux-deux mois après, vous avez expansion ement plus de nouveau. La question: est-ce que vous trouvez qu'il faut multiplier encore les campagnes pour faire face à cela? Ou est-ce que vous dites non, le budget aujourd'hui, qui est double, c'est notre limite et on va juste gérer la situation avec l'esa comme elle est maintenant? Vous n'avez pas répondu clairement sur la question de.

Ce que j'ai dit, c'est qu'il faut, il faut le faire avec parcimonie. Il est inutile, on va dire, il est inutile d'augmenter les campagnes de dératisation, parce que, déjà, il faut prévenir tout le monde, etc, et que ça limite aussi l'accès à tous, tous, tous les espaces verts. Si on continue, si on le fait à une fréquence, on va avoir, on va avoir carrément des des moments où on ne pourra pas accéder au parc parce qu'il est pas, il n'est pas efficace d'aller d'intervenir dans un espace vert lorsqu'il ya des gens, je sais pas. Et les produits aussi sont notifs pour les personnes, mais aussi pour, pour, pour, pour les animaux domestiques. On va, on va sûrement, on se retrouve aussi dans un, dans un genre de problème aussi, de de, de, de de devoir aussi regarder aussi que qu'il y ait une accessibilité. On doit le faire avec parti monie. Et le problème, on l'a effectivement, on a eu, j'ai même eu personnellement, des contacts avec Bruxelles environnement concernant ce problème, et eux restent sur leur politique, qui est celle de bonifier les terres avec tous les éléments qui sont les feuilles mortes. Ça limite limite réellement notre champ d'action parce que la société, lorsqu'elle va faire la dératisation et qu'elle constate la présence de galeries, elle fait le les Boucher, il faut boucher les galeries.

Malheureusement, avec tous, tous, toutes les les feuilles mortes qui sont là, on est plus capable de distinguer les galeries. C'est réellement un problème, mais je vous assure, on a des, des spécialistes dans notre service. C'est vraiment des spécialistes, ce qui vont analyser de fond en comble la situation. Et ils sont arrivés à cette conclusion: où il faut faire, où on fait cette campagne de dératisation générale à une cadence de trois fois par an? Faire plus? Parce que la la dératisation, elle est, elle est efficace. La dératisation générale, elle est efficace pour une grosse partie du territoire, sauf pour quelques parties. Là, qu'est-ce qu'on fait? On attend les plaintes, le service attend, attend les plaintes et intervient sur le terrain le plus possible, en fonction des constatation des personnes. Mais augmenter le nombre de dératisation à certains endroits, ça risque d'être dangereux d'Un côté et de l'autre côté, ça risque aussi d'avoir un impact sur l'accessibilité des parcs.

Aujourd'hui, on est dans un régime de trois campagnes, ou encore dans deux, et et vous comptez aller vers trois, on est dans trois campagnes. Aujourd'hui, cette, cette année, chaque année, vous comptez le faire. Les trois campagnes, c'est quoi, les périodes?

C'est c'est au début de l'année maintenant, dans cette période ci, et vers vers la fin, vers le septembre.

Ça va, merci beaucoup, je vous en prie.

Merci pour l'échange nous passons l'interpellation suivante déposée par monsieur de bloc concernant: les élèves de l'école Palo n'auront que quatre jours d'école au lieu de cinq. Je vous en prie, monsieur de bloc.

Ok, c'était la propreté sur les cordes Palo. Je pense que les parents étaient un peu saisis de de la lettre qu'ils ont reçue, oui, qui annonce qu'à partir de septembre, l'école ne donnera plus court cinq jours semaine, mais que quatre jours semaine, les quatre-heures de cours du mercredi avant-midi seront reparti sur les quatre autres jours en fin de journée. Si j'ai bien compris, la conséquence est que ça prolonge la journée d'École pour les enfants du primaire. Je pense pas que c'est nécessairement une situation idéale ou, surtout pour une série d'élèves déjà, la journée est longue et si on prolonge encore, ça ne va pas nécessairement rajouter l'efficacité dans le processus d'apprentissage et deux, évidemment, pour les parents, il y a la situation du mercredi. Si j'ai bien compris, le mercredi avant-midi, il y a des ateliers pédagogiques éducatives qui seront prévu avec des initiatives qui sont censés de stimuler l'utilisation l'apprentissage linguistique et l'après midi, je pense qu'on continue comme avant les ateliers, l'accueil qui est prévu, mais la raison cité pour cette opération était qu'on ne trouvait pas assez de profs. On était intervenu, il y a quelque temps déjà sur la question du manque de profs dans les écoles néerlandophones, suite aux actions menées dans les écoles néerlandophones, parce qu'il y avait des, des classes qui ont dû se fermer. Vous aviez les seins rais, envoyé ensuite une les données sur les manques dans nos écoles nerla phone, sur les heures qui n'étaient pas fourni. Et, quand j'ai relu ces données, l'école Palo, qui n'était même pas l'école qui souffrait le plus du manque de prof ou de fournir de mes questions, est-ce qu'il ya d'autres écoles qui vont passer à ce genre de système? De qu'est-ce que le pouvoir rester comme mettre en place pour une situation? On se dégrade parce que, ayan clair, ce n'est pas idéal. Et je voudrais avoir vraiment une réponse: Claire: est-ce que c'est légal de prolonger la journée de cours? Tout simplement? Est-ce que c'est légal et est-ce que c'est je pense que c'est vraiment mauvais pour les élèves. Ça va fatiguer les élèves, je pense important: et deux, et et trois, finalement, et j'ai perdu mon fil. Oui, je pense que le j'avais demandé dans ma question si c'était payant ce mercredi après-midi. Mais si j'ai bien compris, c'était effectivement gratuit. C'est est-ce que c'est c'est moi qui?

Merci.

Merci beaucoup, monsieur de bloc. Oui, et ça, c'était désolé, j'ai pas trouvé mon interpellations. Il y a une dernière chose: effectivement, dans ce manque d'enseignant est-ce qu'il ya des enseignantes qui sont aujourd'hui pas engagées parce qu'elles portent le foulard?

Merci, monsieur de bloc, qui vous porte un vra Raïs.

Je vais commencer en français, mais je vais faire la plus grosse partie en néerlandais. Pour commencer, pour vous dire que cette décision n'a pas été imposée. Tout d'abord on a d'abord interrogé nos écoles, nos cinq écoles. J'avais déjà, et elle, le sujet à ce niveau là, au niveau du manque de d'enseignants nos écoles, et la question s'est posée à nos cinq directions, à nos professeurs: est-ce que si on intro s'ils étaient en faveur de l'introduction de quatre jours d'école par semaine? Suite à cela, deux écoles sont sorties du lot palace et que, enco, on a envoyé un genre de questionnaires: 8100 % des réponses étaient favorables, ce qui fait qu'on a continué. Pardon, les profs et les directions, tout à fait. Ensuite, nous avons continué à travailler en parallèle pour pouvoir faire en sorte d'avoir un programme équilibré, parce que ce n'est pas tout de proposer quatre jours semaine école. Il faut faire en sorte que ce mercredi puisse être de qualité. C'est pour cela qu'on a activé un groupe pour trouver des, des des activités de qualité. On a mis l'accent sur l'apprentissage de néerlandais pour fructifier la langue, et on s'entend pas.

Excusez moi, excusez moi, excusez moi. On se calme, on se calme. S'il vous plaît, s'il vous plaît, on reste calme. Il est inutile de, il est inutile de. On demande le calme. S'il vous plaît! Merci, oui.

Pour enrichir le Néerlandais, mais également d'apprendre de façon plus, plus light, j'ai envie de dire de façon plus récréative. Ça, ça a été prise en compte. Vous, vous me disiez que que le fait qu'on rajoute une heure, le but, c'est de ne pas avoir cours le mercredi, mais de proposer des activités. Mais durant les autres jours, nous proposons une heure en plus. Il faut savoir que ça ne va pas être une heure en plus et on garde l'horaire actuel. Non, on va, comme on-dit en flamand, plus le metteur, c'est-à-dire de faire en sorte de commencer peut être l'école un peu plus tôt, d'enlever cinq minutes par-ci et d'enlever dix minutes par-là, pour faire en sorte que ça ne se ressent pas vraiment, que qu'on a ajouter une heure en plus. Ça, c'est très important. Il faut savoir qu'on intègre une série de lecture collectif avec les élèves durant cette cette heure en plus, tous les jours, les quatre jours restants. Ça, c'est très important, c'est pour pas alourdir la journée des élèves. Ça, j'aimerais bien qu'on qu'on garde bien ça en-tête, parce que c'est très, très important. C'est vrai qu'au niveau de la concentration, c'est compliqué de garder un enfant, surtout à cet âge là, concentré sur une chaise. C'est pour ça que, le mercredi aussi, on propose des activités récréatives et pédagogique. Enseigner autrement, c'est très important. Je vais donner des exemples, c'est des choses qui me tiennent vraiment à cœur. Mais il faut savoir qu'aussi les activités qui ont été choisies ont été choisies par les enseignants, les directions et moi même, à savoir des cours de théâtre. On fera peut être appel aussi à fablab pour donner la possibilité aux enfants d'avoir des activités normalement extrascolaires, mais durant les heures d'école pour pouvoir exprimer leur créativité. À ce niveau là, il faut savoir que les activités sont aussi en lien avec les cours qui sont donnés à l'école les professeurs, c'est eux-mêmes qui vont un peu remplir ce cahier d'activité ça, c'est très important. Avant nederlandt mettent entre dont invitera quand tu devais qui raser que toi tu me passe bête les devra et a dit on met mense pédago diplômés du fonder des component de manière que des palourde leurs enfantine bien de le car ma va college

biling le plan non Paris Paris diplôme de l'agresser moteur fin fin lire ok college plain zonder pédago diplôme pour lever le va andera newcomers sucer neur islam virtuel. Cela a un accès de invivo devra en septembre qu'une licra lira. Et alors on est pardon nu puis barbe pour onze le lin for katinka de la robe de devant les unit revit natif et la la vos redevance catholique protestante codes orthodoxe on on brest ces vire vire de vie un titre si le revoir de moment ok, inviter de berger sonder pédagogie diplôme zonder une onde was assistant de redon forte corte des cours de lire court minder aider de lire ce bar dans dans urbact sans devoir dicter peut bruxelle penda négative perceptif bruxelle votre potentiel lira Tenon direct African entend worden option vend de vassile orbit entre 31 super crie Inde. On a entre votre retenir le anderson de Berk notable sur que vous me continuité minder bof environ un les marie et éducative activité de le Andy de learning opéré créative manière zonder landsat non ou de les open manière l'Atelier andreas et un extrait l'espoir de volet durp tesla opter dans des clients et tendance soit un succès implémentes videx sale linton stan Com ordre ben non de sol trois sache Bart clos orders Mer mous troubles listing et ben comme suis organisé de sol mettre six 100 safe de signal privant de ne votent en prévention, c'est une mesure préventive. On n'attend pas septembre pour se retrouver avec un, un manquement au niveau du personnel, parce que c'est ce qui, c'est ce qu'on nous avons eu lieu, c'est ce qu'on nous avons eu pardon durant cette année scolaire, et on veut absolument éviter ce scénario là pour septembre, c'est une mesure préventive. Il faut savoir que d'autres écoles à Bruxelles ont déjà expérimenté cette, cette solution là, il y en a, notamment vert berkem, par exemple. Mais je pense qu'il faudrait plutôt deux années consécutives pour pouvoir tirer des conclusions concrètes à ce niveau là. Mais j'ai tout espoir que que cette, que ce système fonctionne, parce que, pour moi, le choix était très clair. Je j'avais deux options: ferme des classes ou bien trouver des solutions en moins de deux, trois mois. Il faut savoir qu'on a travaillé de façon assez acharné pour pouvoir proposer des actifs, éviter, convaincre un Max ces deux écoles, encadrer ces écoles, discuter avec les parents, voir que quelles seraient les meilleures possibilités pour nos enfants, parce qu'il s'agit avant tout du bien-être de nos enfants et de faire en sorte qu'on propose un enseignement de qualité. Moi, c'est ça qui m'importe principalement pour nos enfants: de pouvoir garantir un enseigne demande de qualité. Je suis convaincu que les activités que nous proposons, qui seront de qualité, ça, je peux le garantir le mercredi, pourront participer à l'évolution de nos enfants, de façon plus, plus récréatif, etc, mais de qualité, ils seront toujours, ils auront encore la possibilité de se développer. Mais autrement, ça, c'est très important, parce que je crois que le fait de garder un enfant huit heures assis sur une chaise n'est plus de ce temps. Je pense qu'on doit dépasser un peu ce système éducatif et je crois qu'on on fait un premier pas dans ce sens là. Monsieur de bloc, si vous avez d'autres questions, je vous répondrai: oui, vous m'avez dit, vous m'avez demandé si le fait de ne pas trouver des enseignants et ça étaient liés au port de signes conviction. Je peux vous répondre tout de suite que ça n'a rien à voir du tout, parce que, chez-nous, les enseignants peuvent le porter, ça n'a aucun impact chez-nous. Voilà.

Merci, madame les chines, monsieur de bloc.

Oui, merci pour la réponse. Je pense que ça important de de vraiment garder le pout aller l'évaluation parce que je pense que la prolongation de la journée va peser objectivement. Tout le monde qui est devant une classe sait que c'est lourd et, à la fin de la journée, les enfants sont fatigués. Si l'Allemagne applique, par exemple, plus d'heures créatifs, sportifs, ils font aussi justement en répartissant ces heures selon sur toutes, toutes les journées. Il y a une raison pour cela. Je pense que c'est vrai. On est important de rester attentif à cela. Là, malheureusement, j'ai l'impression que les écoles sont un peu bloqués, forcés à trouver des solutions dans une situation, dans un contexte très difficile. Mais je pense que c'est important qu'on évalue correctement les élèves, les parents aussi. Je pense que je vais revenir, peut être en novembre,



avec une première, un premier senti des parents, des profs et des élèves, peut être aussi sur comment ça s'est passé.

Madame Raïs, merci. Je vais juste encore ajouter quelque chose que je n'ai peut être pas dit. La mesure est aussi principalement pour retenir nos enseignants. Il faut savoir que la majorité de nos enseignants vient d'en dehors de Bruxelles. C'est nous pend l'ars et leur permettre de rester le mercredi chez-eux leur donne un peu plus de temps pour préparer leur cours, etc ça, c'était une mesure par, c'était aussi une mesure qui répondait à certains attentes de certains enseignants. Chez-nous. Il faut savoir qu'on a su retenir deux à trois professeurs avec cette mesure qui rentre en vigueur en septembre. Ce n'est pas rien pour une école comme palo que, par exemple, cette mesure est une mesure qui est principalement demandée par les enseignants de ces écoles. Nous avons été attentif à ce niveau là et j'espère que nous pourrons attirer d'autres profs grâce à ces mesures, ces intensifs que nous avons mis en place. C'est vraiment, on est en train d'expérimenter et, bien sûr, moi, je suis pour l'évaluation de cette mesure là, et avec les parents, les élèves et, bien sûr, les enseignants. Merci.

Merci beaucoup, qui termine notre séance publique. Merci à tous. Merci au service technique, les internes de la commune et également les capteurs de vidéo. Merci beaucoup.